LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 8 Saint-Boniface, du 30 mai au 5 juin 1986

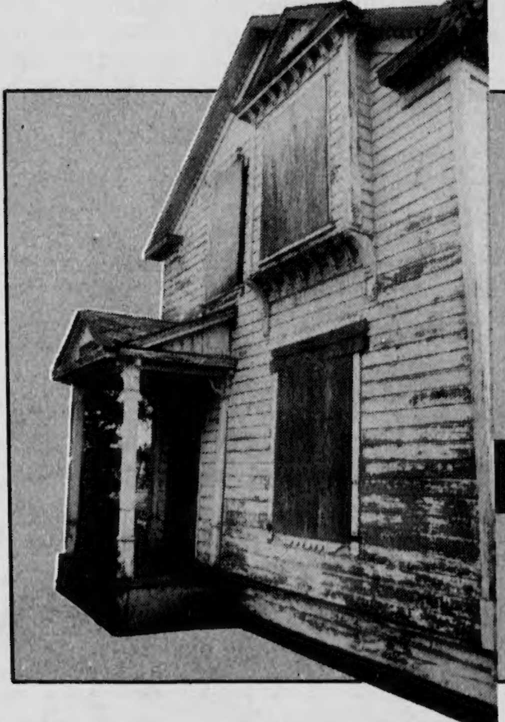


Les petites sentinelles: d'attaque depuis 50 ans!

Cette semaine marque le 50e anniversaire de la création de la première patrouille scolaire canadienne à Winnipeg.

Bernard Bocquel a rencontré Denise Lemire, qui s'occupe des patrouilles scolaires de l'école Taché depuis 6 ans. "Même après leur avoir expliqué que je suis exigeante, qu'il y a l'hiver, la pluie, les vers rongeurs, ils lèvent encore tous la main. Pour les jeunes, c'est un défi spécial!"

Voir en page 8



Vous dites le vieux Saint-Boniface?

Eh bien c'est une façon de parler!

Comme l'explique Lucien Chaput dans

POINT de CONTACTS

(à l'avant-dernière)

La façade de la maison Lévêque; rue Saint-Joseph: Alors, finalement, qui est historique? Le site, la maison ou les deux??

Une nouvelle chronique pour l'été

IL Y A 100 ANS: LE MANITOBA

des extraits du journal Le Manitoba, choisis par Louise Delisle.

Voir page 7.



Le Théâtre de Moissac au CM2

Pour la première fois, une troupe d'adultes du rural participe à CM2, la production "expérimentale" du Cercle Molière. Il s'agit du Théâtre de Moissac de La Broquerie, qui présente Le miracle de trois épines. (Voir l'ACCENT en page 11). *Photo par Hubert Pantel.*

Faut-il changer la nature?



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

Les budgets de la province se suivent et se ressemblent sur au moins un point: Laurent Desjardins restera le ministre le plus dépensier. La santé des Manitobain(e)s va coûter un milliard 200 millions en 86-87, sur un total de trois milliards 870 millions. Des gros chiffres. Mais qui ne disent pas tout.

Ce que les chiffres ne racontent pas, c'est que, au train où vont les dépenses, la santé coûtera trois fois plus dans dix ans. Laurent Desjardins n'y va pas par quatre chemins: “Si on continue à ce rythme, on va tout perdre!”

Tout, c'est-à-dire incontestablement un des meilleurs service de santé au monde.

“Les gens sont gâtés, poursuit le député de Saint-Boniface. Plus on en fait, plus ils s'attendent à en recevoir. Il faut changer cette mentalité”. Ainsi, il est presque entendu que le public ait accès aux derniers développements technologiques, comme le scanner, un équipement qui coûte “les yeux de la tête”, pour reprendre l'expression du ministre de la santé.

Aussi, certains développements technologiques, qui reculent chaque jour un peu les limites de la médecine, amènent des questions carrément d'ordre moral.

“Faut-il opérer du coeur une personne de 96 ans? Est-ce qu'on veut jouer à Dieu? Que penser des bébés-éprouvettes? Faut-il essayer de changer la nature? Il y a tout un point de vue moral qui ne relève pas juste des politiciens et des médecins, mais aussi du public en général” estime Laurent Desjardins.

Clairement, la santé est entrée dans une période de transition au Manitoba. Si les standards doivent être maintenus, d'inévitables changements devront intervenir. Et pour que ces changements soient compris et acceptés sans trop de heurts, un large consensus social est nécessaire.

En homme politique d'expérience, le ministre de la santé cherche depuis plusieurs années à faire admettre la nécessité de changer de mentalité face aux questions de santé.

Quand il s'est retrouvé ministre de la santé en 81 après une absence de quatre ans, Laurent Desjardins savait qu'il viendrait un temps où il deviendrait impossible de développer des nouveaux programmes, tout en gardant les anciens, sans payer plus d'impôts, sans augmenter le déficit, sans établir une surfacturation. Parce que, c'est bien connu, “On n'a rien sans rien”.

“En 1981, il n'y avait pas de recherche, pas de planification qui se faisait. Depuis ce temps, il y a beaucoup de recherches qui ont été conduites. Et juste avant les élections, le Comité pour la révisions des soins de santé a remis ses recommandations.”

Essentiellement, le Comité recommande de développer les soins communautaires (cliniques communautaires, soins à domicile). But de la manoeuvre: garder les gens en dehors des institutions aussi longtemps que possible. Le corollaire: la médecine devra de plus en plus être axée sur la prévention, l'éducation. “Il faut lancer un défi au gens pour qu'ils changent leur mode de vie, pour qu'ils se maintiennent en bonne condition physique plutôt qu'ils comptent sur le docteur pour faire des miracles!”



Bien entendu, Laurent Desjardins n'escompte pas obtenir une prise de conscience de la population du jour au lendemain. Surtout qu'il doit composer avec des intervenants qui n'ont pas toujours forcément intérêt à ce que la période de transition s'effectue rapidement. (*Ainsi, on entend déjà des voix qui s'élèvent depuis plusieurs années, avançant qu'il y a trop de médecins...*)

Laurent Desjardins, le ministre de la Santé. Des questions.

Mais s'il “prévoit des résistances”, le ministre tient à souligner que les relations entre le gouvernement et les médecins sont bonnes, et peut-être meilleures qu'ailleurs au Canada. “Les médecins, les infirmières, les administrateurs d'hôpitaux, on travaille ensemble. Ils ne voient pas juste un gouvernement qui veut sauver de l'argent”.

Durant les prochains mois, les prochaines années, au fur et à mesure que le gouvernement introduira ses réformes, on verra si ses “remèdes” pour concilier la qualité des services et les limites financières recevront l'appui populaire.

En attendant que les projets-pilotes fassent leurs preuves, nul doute que Laurent Desjardins va rester le ministre le plus dépensier. Car, lance-t-il, “On ne peut pas se payer le luxe de dire qu'on ferme la boutique jusqu'à ce que ça soit réorganisé”.

Lettres à LA LIBERTÉ

Paroles bien choisies

Cher M. Chaput,

Quelle agréable surprise éprouvions-nous en parcourant notre journal du 9 mai dernier.

Nous vous félicitons de votre travail à l'occasion du centième anniversaire de l'arrivée des Soeurs S.N.J.M. à Saint-Pierre-Jolys. L'exposé "Les grandes étapes d'une oeuvre" a dû sûrement intéresser plus d'un lecteur ayant reçu son éducation au couvent et aux écoles du village. Vous avez bien choisi les paroles des aînées S.N.J.M. pour faire vivre leurs souvenirs et leurs valeurs tant religieuses qu'éducationnelles et culturelles.

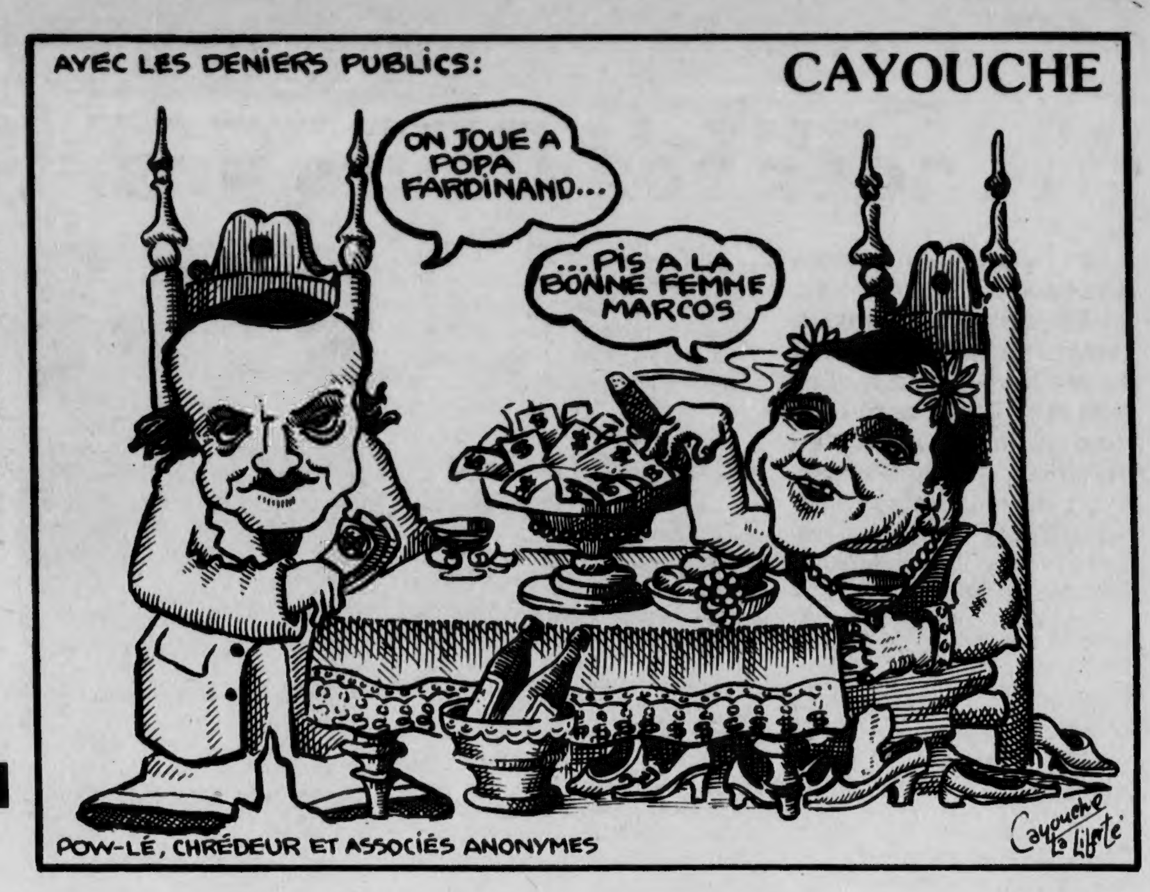
Nous remercions aussi les différents organismes et établissements qui ont bien voulu rendre hommage à toutes nos compagnes du passé et du présent qui ont contribué au bien de l'Église et de la société, ici à Saint-Pierre-Jolys.

Nous sommes convaincues que les lectrices et lecteurs de La Liberté reconnaissent et apprécient votre beau et bon travail.

Que le Seigneur vous le rende au centuple.

En reconnaissance
Soeurs des Saints Noms
de Jésus et de Marie,

Carmen Catellier, s.n.j.m.
Yolande Marion, s.n.j.m.
Irène Lambert, s.n.j.m.
Saint-Pierre-Jolys
le 23 mai 1986



PROVINCE

Un appel pour un livre sur les caisses

Des fois, il y a des perles cachées dans certains documents

À l'approche du 50e de la caisse de Saint-Malo, le Conseil de la coopération du Manitoba poursuit ses recherches sur l'histoire des caisses populaires au Manitoba en vue de publier un bouquin le printemps prochain. Et les responsables du projet se demandent si vous ne pourriez pas leur donner un coup de main.

«On recherche toutes sortes de photos, de documents, de 1910 environ jusqu'aux années 80. Des carnets de chèques, des bodereaux de dépôts, des livrets de caisse. Même si ce sont des choses qui paraissent anodines. Elles peuvent receler des richesses» explique le directeur des communications à la Fédération des caisses, Roger Gamache.

Les recherches, entamées l'an dernier, ont déjà permis de découvrir qu'une caisse pop a fonctionné de 1911 à 1917 ou 18 à Saint-Jean-Baptiste, poussée par le curé Clovis St-Amant. Une initiative d'autant plus remarquable que Desjardins avait fondé la première caisse au Québec seulement une dizaine d'années auparavant, en 1901. (*La première loi québécoise régissant les caisses date de 1906*).

Les rédacteurs du livre nourissent deux ambitions. «On veut que ce soit lisible par tout le monde et on veut que le texte soit agréable à lire. Ça sera rédigé dans le style histoire contée» précise Roger Gamache.

Deux textes figureront dans le bouquin: l'un historique et l'autre basé sur des anecdotes.

Le Conseil de la coopération du Manitoba espère aussi que le livre sera accepté par le milieu de l'éducation comme manuel.

Le livre cherchera à mettre en évidence la contribution du mouvement des caisses populaires au développement social et économique de la communauté franco-manitobaine. Le Manitoba français avait un temps, en comptant les caisses scolaires, une soixantaine de caisses pops à sa disposition.

BB

NOMINATION
LE CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU MANITOBA

Monique LaCoste

Le Conseil de la coopération du Manitoba est heureux d'annoncer qu'il a procédé à l'embauche, pour la saison estivale, de mademoiselle Monique LaCoste à la fonction de recherchiste pour la recherche historique qui s'effectue présentement afin de compiler l'histoire des caisses populaires au Manitoba.

Monique étudie présentement les sciences politiques au Collège universitaire de Saint-Boniface. Elle revient travailler sur ce projet pour un deuxième été consécutif.

Le Conseil de la coopération du Manitoba a pour objectif de promouvoir les principes de la coopération auprès de la communauté francophone de la province. Le Conseil de la coopération du Manitoba met de l'avant une politique pour embaucher des étudiants au cours de l'été. Ce projet a pu se réaliser grâce au concours du Secrétariat l'État et du Manitoba Jobs Fund.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR
Gilbert PAINCHAUD
Denis ST. JEAN
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477







Pincer vos fleurs avant de les planter!

Il n'y a plus de doute. C'est maintenant l'été. C'est aussi le temps de planter le jardin. Puisque la pleine lune de mai est passée, il n'y a plus de risque de gel avant l'automne.

À moins que vous ne disposiez d'une serre, votre première tâche sera de choisir les plants. Une tâche qui n'est pas toujours facile, compte tenu des diverses espèces de plantes sur la marché.

Prenons les plants de tomates comme exemple. Certains produisent tôt dans la saison, d'autres plus tard. Certains produisent de gros fruits, d'autres des tomates naines. Enfin, certaines variétés de tomates ont meilleur goût.

Lors d'une visite aux potagers expérimentaux de l'Université du Manitoba, nos conseillers terre à terre Gabrielle et Lévis Courchaine avaient remarqué une variété de tomate qui avait mûri bien avant les autres. C'était la fameuse **Prairie Pride**, une variété développée au Manitoba.

Bien que ce soit la variété la plus précoce, ce n'est pas un hybride, prévient Lévis Courchaine. Elle résiste mal aux maladies. Le mildiou s'est mis dedans à un tel point que les Courchaine ne la plantent plus maintenant.

La **Champion**, propose Gabrielle Courchaine, est une variété précoce avec l'avantage d'avoir des fruits moyennement gros. Ordinairement, les tomates précoces ont un plus petit fruit que les tomates tardives.

Quant aux tomates naines, la **Sweet 100** est le choix unnanime des Courchaine de Saint-Adolphe. Car elle est tellement plus sucrée que les autres.

Lesquels acheter? En règle générale, le monde achète quatre ou cinq plants de tomates précoces et quatre ou cinq plants des autres, explique Gabrielle Courchaine. De cette façon, ils ont des tomates tôt durant l'été pour manger, et plus tard par la suite pour les cannages.

Souvent, ajoute Gabie, les vendeurs de plants ne vendent pas par le nom de la variété. Mais simplement par catégories: précoce ou tardive. Ça ne fait pas de tort, par contre, de demander le nom de la variété.

Les meilleurs plants à acheter, ce ne sont pas nécessairement les plus grands. Il faut se méfier des plants qui ont poussé en jaloux, prévient Lévis Courchaine, c'est-à-dire ceux avec de longs cotons minces. Il vaut mieux acheter des plants plus courts ayant une bonne tige forte.

Les plants achetés, on vous conseille de les laisser dehors pour les acclimater avant de les planter. Une grosse opération, souligne Lévis Courchaine, ne peut vraiment pas endurcir les plants avant de les vendre. Déménager des milliers de plants à l'extérieur de la serre leur serait impossible.

Pour les annuels, il est préférable d'acheter les plants qui n'ont pas encore de fleurs. Si, par contre, les plants que vous avez ont fleuri, il est fortement recommandé de pincer les fleurs avant de les transplanter.

Après la grêle de 1981, raconte Lévis, j'ai commencé à nettoyer les dégâts. Le premier soir, je n'avais arraché que le tiers des fleurs endommagées.

Avant que je puisse retourner finir la job, les fleurs se sont remises. Ceux que je n'avais pas pû arracher ont fait les plus belles fleurs qu'on a jamais eues.

C'est pour cela qu'on vous encourage à pincer les fleurs avant de les transplanter. Ça va retarder la floraison pour une semaine environ. Mais les plants reprennent plus vite et produisent de plus belles fleurs.

Attention par contre. Il ne faut pas pincer les patiences et les giroflées.

Un dernier conseil. Si possible, achetez les plants dans les pots de mousse compressée. De cette façon, lorsque vous les transplantez, vous plantez le pot avec le plant. Les racines ne sont pas dérangées. Et les plants profitent mieux.

Lucien CHAPUT

Lévis Courchaine. Se méfier des plants ayant poussé en jaloux.

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT

Livre premier

Léonie

Août 1985. Léonie Lambert et sa petite dernière, Marguerite, se retrouvent seules dans la cuisine. Mère et fille ont commencé les démarches pour retrouver Gabriel, le plus vieux des garçons, qui a quitté le foyer il y a quinze ans, pour lui faire part de la mort accidentelle de son père, Louis Lambert, le jour précédent.

Marguerite n'osa pas regarder sa mère. Déjà elle regrettait d'avoir prononcé le nom de Gabie. Pourtant, il n'y avait pas lieu de s'y tromper. Le petit "yes" qui l'avait saluée à l'autre bout du fil lui était connu. Et ce n'était pas la voix de ce Roger Clément qui était venu rendre visite à sa mère il y a déjà près d'un an.

Ce qui préoccupait Marguerite à l'instant même, c'était le silence qui avait accueilli le seul mot qu'elle avait balbutié: Gabie? Un silence qui se terminerait d'une seconde à l'autre, elle en était convaincue, par le bourdonnement de la communication interrompue, lorsque la personne lui aurait raccroché au nez. Un bourdonnement qui mettrait fin à toute tentative menant à Gabriel.

Marguerite ne pouvait penser à une autre façon de procéder. Les jeux étaient faits. Si c'était bel et bien son frère qui était à l'autre bout du fil, il finirait bien par répondre, par dire quelque chose. Il n'aurait pas de choix. Trop de temps s'était écoulé pour qu'il feigne un mauvais numéro. Car le premier réflexe de tout le monde lorsqu'on est surpris par un mauvais numéro, c'est de demander des précisions et non pas de se taire complètement.

L'enjeu maintenant, c'est d'être patiente, conclut la petite dernière de Léonie Lambert. Il faut que je lui laisse les prochains mots. Après tout, j'ai la haute main sur cette situation. Je sais à qui je parle. Lui non. D'ailleurs, ajoute Marguerite pour se convaincre qu'elle avait raison, je ne puis rien dire d'autre. Mam est là, assise à la table, écoutant chaque mot. Si vraiment ce n'était pas Gabriel à l'autre bout du fil, elle serait d'autant plus découragée. Perdre son mari et l'espoir de retrouver son fils seraient plus qu'elle pourrait supporter dans si peu de temps.

Aussi, Marguerite était pleinement consciente qu'elle ne savait pas quoi dire. Elle ne pouvait quand même pas reprocher à son frère d'avoir abandonné la famille il y a quinze ans. Elle ne pouvait pas lui pardonner son manque de sensibilité à cet égard. Cela ne lui revenait pas.

Elle ne pouvait pas non plus lui dire tout simplement que son père était mort. Pas avant d'être certaine en tout cas que c'était bel et bien lui. Pas avant qu'il ait dit quelque chose.

Marguerite supprima son désir de répéter le nom de Gabriel, ou même de demander si elle ne s'était pas trompée de numéro. Elle supprima aussi le désir de s'identifier. Si elle avait pu reconnaître sa voix, il aurait certainement pu reconnaître la sienne. C'était à lui maintenant de faire sa part de l'effort. C'était à lui d'assumer ses responsabilités. C'était à lui au moins de s'identifier.

Un début de colère s'empara de Marguerite. Si ce n'avait pas été de la présence de sa mère dans la pièce, l'étranger à l'autre bout du fil aurait reçu une bonne part de ces injures. Il n'y a pas d'excuses pour un tel comportement. Refuser de parler était quand même enfantin. Pourquoi fallait-il lui hurler des bêtises par la tête pour qu'il réagisse? N'avait-il pas changé depuis 15 ans?

À bout de nerfs comme elle l'était, Marguerite faillit ne pas entendre son nom murmuré. Se l'était-elle imaginé? Elle souhaitait tellement l'entendre qu'elle aurait pu se convaincre que le silence avait été rompu. On avait prononcé son nom. Elle voulait qu'on le répète, plus fort, encore une fois plus fort, afin de mettre fin à toute équivoque. Pour qu'elle puisse dire à sa mère, c'est lui. Il veut te parler. C'est lui. Il est ici. C'est lui.

Marguerite ne se trompait plus maintenant. L'étranger avait répété son nom. Le point d'interrogation avait été absent de sa voix. Frère et soeur s'étaient reconnus. Il n'y avait plus rien à dire pour l'instant.

- J'te passe Mam, dit Marguerite avant de fondre en larmes. Et à un geste auquel la petite dernière de Léonie Lambert n'ajouta de mots, elle céda le combiné à sa mère. Elle voulait fuir de cette petite cuisine. Il fallait qu'elle quitte immédiatement, sachant que, pour le prochain temps en tout cas, elle serait de trop dans la pièce.

(À suivre...)

43 44

Reste à savoir si les chiffres seront les bons

Il y a deux milliards de cigarettes fumées par an au Manitoba. Et le ministre des finances compte sur une accélération de la reprise économique pour limiter les dégâts côté déficit. Le premier budget Kostyra se résume assez facilement.

«Il n'y a aucun doute que le ministre des finances se fie sur une bonne économie manitobaine pour amener de l'argent dans les coffres. Évidemment, quand l'économie provinciale est bonne, les revenus de la province augmentent.»

Sans doute pour encourager un climat de confiance, Eugène Kostyra a adopté peu de nouvelles mesure fiscales. Les changements apportés aux impositions et aux paiements de services devraient donner à la province un revenu additionnel frisant 70 millions de $, sur un budget total de 3 870 millions de $.

C'est essentiellement du côté des sociétés que le ministre des finances va aller chercher ses nouveaux revenus. Ce sont les grandes sociétés et les banques qui verront certaines taxes augmenter.

Ainsi, la taxe spéciale pour les banques passe de 1,9 pour cent à 3 pour cent. «Ça fait quand même une grosse augmentation. Mais comme vraisemblablement les institutions bancaires vont répercuter la hausse sur leurs clients, on peut parler de taxe indirecte.»

Autre exemple: le taux d'imposition des grandes sociétés passe de 16 à 17 pour cent. Un taux qui reste dans la moyenne des provinces. «Le seul élément inexcusable de la mesure, c'est sa rétroactivité, puisqu'elle prend effet à compter du 1er janvier 1986». (*Le nouveau taux touchera environ 15 pour cent des entreprises manitobaines.*)

«Ceci dit, j'ai pas l'impression que les sociétés seront affectées bien gros par cette hausse du taux d'imposition. Certainement pas au point de dire: *on va s'installer dans une autre province*. D'autant plus que la



Un entretien avec
Arthur CHAPUT

FINANCES

plupart des provinces sont à peu près au même niveau".

En ce qui concerne les individus, c'est surtout les fumeurs qui sont touchés (*4.1 cents par cigarette, au lieu de 3.1 cents par cigarette; c'est-à-dire un revenu additionnel de 20 millions de $; donc deux milliards de cigarettes sont fumées annuellement au Manitoba*). Le gouvernement s'est abstenu de toucher l'alcool, l'impôt sur le revenu, la taxe de vente, les petites entreprises et les fermiers.

D'ailleurs les agriculteurs ont été présentés comme une priorité par le gouvernement. Concrètement, le budget du ministère de l'agriculture va augmenter de 21 pour cent (*70 millions au total*) et des aides spéciales seront accordées.

«Les dispositions prises vont aider les fermiers vraiment désespérés, en difficultés extrêmes. Rien ne change vraiment pour ceux qui arrivent juste. Les mesures ne remplacent pas le prix du grain qui tombe et les coûts de production qui augmentent».

«Somme toute, le budget ne propose pas de changement majeur. Ça ressemble à un budget très politique. Ça peut surprendre dans la mesure où, généralement, un gouvernement procède aux augmentations impopulaires dans la première année de son mandat. Alors soit la province attend plus du fédéral, ou le ministre des finances a véritablement confiance dans la reprise économique; ou encore le gouvernement s'attend à se retrouver bientôt en campagne électorale...»

Voici comment se présente en résumé le budget 86-87.

Total des dépenses: 3 870 millions. **Total des recettes:** 3 380 millions. **Déficit prévu:** 489 millions. *(Comme le gouvernement prévoit de dépenser 266 millions en capital, son déficit d'exploitation net se chiffrerait à 224 millions.)*

Pour mettre ces chiffres en perspective, notons que le **total des dépenses** pour 85-86 s'est élevé à 3 664 millions (*le budget prévoyait 3 619 millions*); le **total des recettes** affichait 3 110 millions (*3 122 millions budgétés*); le **déficit d'exploitation net** a été de 269 millions (*193 millions seulement étaient prévus*).

Il faudra attendre une année avant de savoir si Eugene Kostyra est plus juste avec les chiffres que son prédécesseur, Vic Schroeder.

Recettes de la province en 1986/87
Sources principales

Impôt sur le revenu des particuliers 21 3%
Impôt sur les benefices des societes 4 3%
Perequation 15 1%
Programmes a frais partages et autres transferts 6 9%
Sante et enseignement superieur - transferts de capitaux 12 8%
Paiements de services et autres recettes 5 1%
Taxe sur le carburant 5 2%
Autres impôts manitobains 7 6%
Impôt leve pour la sante et l education 3 6%
Taxe de vente au detail 13 8%
Societe des alcools 4 3%

■ TRANSFERTS FEDERAUX 34 8%
IMPÔTS SUR LE REVENU 25 6%
PERCEPTIONS AU MANITOBA 39 6%

Le CUSB reçoit des subventions en 1968

L'an I du nouveau Collège

Impossible en 1968 de prévoir le Collège de Saint-Boniface de 1986. L'institut pédagogique n'était qu'un rêve. Une école de traduction était impensable. Le mot immersion ne faisait pas encore partie du vocabulaire franco-manitobain.

"À ce moment-là", se souvient le juge en chef Alfred Monnin, président du Bureau des aviseurs du Collège de Saint-Boniface en 1968, "on disait, si on arrive à 400 élèves, on va conserver la boîte, on va être viable. C'était tout ce qu'on espérait."

"On était toujours cassé", poursuit en souriant-légèrement-Alfred Monnin. "On était toujours à faire des arrangements avec la banque. À un moment donné, on devait une somme équivalent au budget d'un an à la banque. Heureusement que la bâtisse n'avait jamais été hypothéquée. On l'aurait perdue!"

C'ÉTAIT LES 60

"On payait aux professeurs des salaires de crève-faim. Quand on a pu recevoir des subventions, on a pu offrir des salaires qui faisaient plus de sens et offrir plus de cours."

C'est en avril 1968 que le Collège de Saint-Boniface reçoit, pour la première fois, des octrois du gouvernement manitobain. "Désormais, annonce en première page **La Liberté et le Patriote** du 15 mai 1968, l'opération financière des cours universitaires recevra du gouvernement manitobain, la même assistance que les autres institutions de haut savoir de la province."

"Quelques années auparavant", explique le juge Monnin, "il y avait eu une commission chargée d'étudier le sort des collèges United, Brandon et Saint-Boniface. Brandon était assez éloigné. Ça causait toute sorte de problèmes parce que c'était les professeurs de l'Université du Manitoba qui devaient surveiller les examens."

"United College, devenu l'université de Winnipeg, cherchait son indépendance. Elle voulait avoir le droit de donner ses propres maîtrises. Elle était un peu offusquée d'être sous la tutelle de l'université du Manitoba, comme le Collège de Saint-Boniface l'est toujours."

"Saint-Boniface, c'était plus petit. Ce n'était même pas un collège, seulement un département. (*Il y avait 150 étudiants durant l'année scolaire, d'après* **La Liberté et le Patriote** *du 15 mai 1968. 175 étudiants étaient inscrits aux cours d'été.*).

"Aussi, il y avait une vague de décentralisation des universités à travers le Canada," ajoute Alfred Monnin. "Jadis il y avait seulement une université d'état dans chaque province de l'Ouest. L'Ontario avait déjà commencé à décentraliser ses universités."

Mal pris

"Après une couple d'années de rencontres, le gouvernement Roblin a dit, oui, il nous faut deux autres universités. Mais après les avoir créées, il était mal pris pour savoir comment distribuer les fonds. Alors la commission des octrois aux institutions universitaires a été créée."

"Il a été décidé que le Collège de Saint-Boniface recevrait les mêmes subventions que les trois autres. À l'époque, on leur avait dit que ça ne coûterait jamais plus de 500 000$!" (*En 1986, le budget du Collège a dépassé les trois millions de dollars.*)

"Sans les octrois, affirme Alfred Monnin, ça aurait été la fermeture." Car déjà en 1967, les Jésuites avaient cédé le Collège de Saint-Boniface au diocèse.

"Il y avait une pénurie de vocations chez les congrégations religieuses. Les Jésuites avaient des problèmes de recrutement. Aussi, les scolastiques québécois ne voulaient plus venir chez les minorités. D'abord, il y avait les distances. Il n'y avait pas de réactés. Et le milieu minoritaire ne les intéressait pas."

"Beaucoup de ceux qui étaient là ne voulaient plus enseigner. Il était devenu un peu plus difficile d'enseigner à la nouvelle génération. Après une quinzaine d'années, ils voulaient changer de ministère. On voit le même phénomène chez les laïcs. Le manque de discipline chez les jeunes est un problème."

Ce n'était pas seulement le personnel enseignant qui avait changé. En septembre 1968, le Collège accepte en 11e et 12e année, les filles voulant suivre les cours universitaires. Le latin était devenu facultatif. Le grec disparaissait.

"Ces changements s'en venaient déjà," suggère Alfred Monnin. "Même les scolastiques jésuites connaissaient peu de grec. C'était aussi le temps du concile. Le latin perdit son importance, devenant une langue de formation seulement."

La perte du latin et du grec, par contre, a rendu le Collège de Saint-Boniface accessible à plus d'étudiants. "Normalement, on ne pouvait pas aller au collège après avoir fait son secondaire dans les écoles publiques parce qu'au Collège, il y avait quatre ans de latin et trois ans de grec. "C'était un cours de huit ans, le cours classique qui commençait soit en 7e ou en 8e année."

"Alors ce qui arrivait, c'est qu'une personne devait reprendre ces cours de latin et de grec en plus du programme scolaire. Ce n'était pas tout le monde qui avait la force intellectuelle et physique pour tenir le coup."

Lucien CHAPUT



Alfred Monnin, président du Bureau d'aviseurs en 1968. "À cause des troubles de mai 1968 en France, on a mis des étudiants au Conseil d'administration du Collège. Je pense que les étudiants ne nous avaient même pas demandé de siéger..."



L'attrait magique de 1990

La semaine dernière, Marty Dolin, le député néo-démocrate de la circonscription de Kildonan, s'est insurgé contre la tyranie du Winnipeg Free Press. En mai 1968, c'était une toute autre histoire.

Comme en témoigne ces quelques lignes conservées pour la postérité dans la chronique du Palais législatif de **La Liberté et le Patriote** du 1er mai 1968.

"Nous avons dans la galerie de presse, a dit un député néo, un bon nombre de journalistes compétents qui peuvent informer le public sans avoir recours aux communiqués biaisés qui émanent du département d'information de la province."

C'ÉTAIT LES 60

Il va sans dire que ce vote de confiance au sujet de la presse écrite winnipégoise n'a pas convaincu le gouvernement conservateur de l'époque de réduire le budget du service d'information de la province de 149 000$ à 74 000$ tel que l'avait proposé l'opposition néo-démocrate.

"C'est un fait, a répondu Sid Spivak des Conservateurs. Tous les partis politiques reconnaissent le service de l'information comme fonction du gouvernement. Car, pour arriver à une saine démocratie, le public doit être bien informé."

La confiance sans borne qu'accordaient les néos de 1968 à la presse paraît d'autant plus mal placée que, dans ce même numéro de **La Liberté et le Patriote**, un écrivain anonyme prédisait qu'il n'y aurait plus de visites médicales à domicile en 1990!

"Il est probable, lit-on en page 2, qu'en 1990, les malades rêveront, avec nostalgie, aux temps où le médecin leur accordait le luxe extraordinaire d'une visite à domicile. L'omnipraticien de 1990 travaillera dans un bureau ou dans un hôpital parce que les services d'ambulances s'amélioreront sans cesse, ainsi que les moyens de communication."

"Le jeune médecin de 1990, poursuit l'écrivain anonyme, pourra consacrer ses loisirs plus nombreux à des études constantes sur les découvertes récentes de la science." À notre sage devin de conclure: "pour réduire le manque critique de main-d'oeuvre médicale, il faudra que la médecine organisée et les gouvernements travaillent, à l'avenir, de concert." (*Ne manquez pas* **À LA DEUX**)

Toujours dans le domaine santé, on apprend qu'il y a plus de 600 personnes vivant avec des reins greffés. L'une de ces personnes a son rein greffé depuis près de quatre ans.

La campagne anti-tabac fait son apparition dans les pages de **La Liberté et le Patriote** de mai 1968, (*au moment où Robert Kennedy annonce sa candidature à la présidence du pays au sud du Canada*). "Seuls deux hôpitaux canadiens interdisent la cigarette", proclame en manchette le journal des pères oblats. Les deux hôpitaux sont à Toronto.

L'interdiction

Au Manitoba? "À Saint-Boniface, il faudrait commencer par le personnel médical qui fume beaucoup", a confié soeur Delia Clermont, administratrice de l'Hôpital général de Saint-Boniface."

"À l'Hôpital de Steinbach, en plein secteur mennonite, poursuit l'article, on interdit depuis 12 ans la vente de cigarettes. Mais on a récemment abandonné l'interdiction de fumer pour permettre au personnel et aux patients de se la faire dans des salles spéciales."

Ajoutons, que Jake Epp, le député de Steinbach et environs, n'était pas encore le ministre fédéral de la santé en 1968. Et il n'avait pas encore commencé sa campagne pour faire disparaître d'ici 1990 cette fâcheuse habitude qu'a une minorité de Canadien(ne)s de téter du tabac roulé dans un bout de papier.

Pour la petite histoire signalons que l'ouverture officielle du Centre récréatif de Saint-Laurent a eu lieu le 10 mai 1968, que le juge Henri Lacerte, président de la SFM de l'époque pendant 12 ans, est décédé le 26 mai et que la foire annuelle Red River Ex a changé son nom en adoptant Manisphere en mai 1968.

Liaison

Des 3 235 diplômé(e)s de l'Université du Manitoba, **La Liberté et le Patriote** a pu "relever au moins 188 gradués appartenant au groupe francophone". Claude Blanchette reçoit la médaille d'or de l'Université du Manitoba à la collation des grades.

Pour sa part, Roger Léveillé se voit décerner la bourse du gouvernement français. Cela lui permet de poursuivre ses études en France, "la scolarité, ainsi que les frais de passage et de pension pour un an" ayant été payés par le gouvernement français.

Durant ce mois où 7 millions de grévistes paralysent la France, **La Liberté et le Patriote** informe ses lectrices que la toute dernière coupe s'appelle "Liaison: une coiffure moderne et toute jeune dans son interprétation qui s'inspire des années 30."

Lucien CHAPUT

Une première au CUSB de 1986

Pour la première fois, lors de la collation des grades le 4 juin, le Collège universitaire décernera des maîtrises en éducation.

Les trois étudiants qui ont obtenu leur diplôme au Collège même sont Mariette Ferré-Collet, Ghislaine Lavergne et Denis Dragon.

Six finissants de 86 recevront des prix ou des médailles (*sur les plus de 80*): **Daniel Bahuaud** (*médaille d'or de l'université*); **Bertrand Nayet** (*médaille du gouverneur général*); **Monique Fillion** et **Nathalie Dupont** (*prix du gouvernement du Manitoba*); **Monique Fillion et Isidé Giuliani** (*prix du gouvernement français*); **Réjean La Roche** (*prix de l'Association des anciennes-anciens du CUSB*).

D'autre part, un ancien finissant de 1951, Albert Breton, prof d'économique à l'Université de Toronto, recevra un doctorat en droit honoris causa.

La petite histoire à la semaine


Louise Delisle

Les amateurs d'histoire, ou plutôt de petite histoire, vont être servis durant les trois prochains mois.

En effet, Louise Delisle va continuer d'assurer pour La Liberté la chronique "Il y a 100 ans: Le Manitoba", qui passait en ondes à CKSB depuis l'automne 1985. La chronique radiodiffusée vient de se terminer avec la saison régulière de Radio-Canada.

Chaque semaine, Louise Delisle proposera des extraits du journal Le Manitoba d'il y a 100 ans, semaine pour semaine. "Je relève des choses qui ont encore une signification aujourd'hui. Je choisis en pensant aux événements importants de maintenant et d'alors".

Bien sûr, en fine observatrice, Louise Delisle ne manquera pas de relever le petit détail caractéristique qui se transforme, cent ans plus tard, en clin d'oeil.

Avant de vous lancer dans la lecture de morceaux choisis du Manitoba, pour bien souligner le passage des ans, notons que l'abonnement coûtait un dollar (Canada et États-Unis)...

Enfin, si vous voulez lire le journal plus en détail, il suffit de consulter les microfilms au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Bernard BOCQUEL

IL Y A 100 ANS: LE MANITOBA

Louise Delisle

MORT DE MME RIEL

L'épouse de feu Louis Riel que nous disions être en danger de mort la semaine dernière, est décédée lundi, à Saint-Vital. D'une santé très délicate, et atteinte de pneumonie, les douloureux événements qu'elle a vu se dérouler sous ses yeux et qui l'on frappée dans ses affections les plus chères, ont naturellement précipité ce triste dénouement.

La défunte, Marguerite Monette-Bellehumeur, était métisse de naissance et était née à Saint-François-Xavier qu'elle quitte dès son bas âge pour suivre ses parents dans le Montana. C'est là qu'elle rencontra le défunt chef métis et qu'ils furent mariés. Elle le suivit à Batoche et y demeura pendant toute la durée de la dernière insurrection. Après l'arrestation de son mari, elle s'en vint demeurer avec ses deux enfants à Saint-Vital, chez sa belle-mère madame Riel; c'est-là que la mort l'a frappée à l'âge d'une trentaine d'années.

Les funérailles ont eu lieu hier matin à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la famille.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque était présente au choeur.

Les porteurs étaient MM. Charles Nault, Moïse Racette, François Poitras, jr, et Joseph Ranger.

Le service a été chanté par M. le curé Dugas assisté de MM. les abbés René et Messier.

Après l'absoute, les restes mortels de la défunte ont été conduits au cimetière où ils reposent aujourd'hui à côté de ceux de son infortuné mari.

Nos plus vives condoléances à la famille.

CHRONIQUE LOCALE

(extraits)

— De même qu'à Winnipeg, Brandon, etc. le 67ème anniversaire de la naissance de notre Gracieuse Souveraine a été fêté avec enthousiasme dans notre ville. Toutes les places d'affaires étaient fermées.

Le club de *base ball* "Feuilles d'Érable", formé par nos plus jeunes amateurs de sport, rencontrait ici un club de Winnipeg, *Golden Stars*, qui s'en retourna avec le souvenir d'une bonne défaite, la partie étant à la fin: 42 pour les joueurs de Saint-Boniface et 14 pour ceux de Winnipeg. Plusieurs personnes ont profité de la belle journée qu'il faisait pour aller à la campagne.

— M. Donald A. Smith a souscrit la jolie somme de $500.00 pour l'érection de l'hôpital de cette ville. Nous savons que plusieurs autres donations considérables ont été faites, mais nous ne pouvons nous procurer d'autres noms pour le moment; du reste la liste des donateurs sera donnée plus tard, excepté dans le cas où l'on a demandé le silence.

(jeudi 27 mai 1886)

Le 50e des petites sentinelles

Si vous avez déjà trouvé que les patrouilleuses et patrouilleurs de l'école Taché font une bonne job boulevard Provencher, dites-vous que vous avez parfaitement raison. Et que vous n'êtes pas les seuls à penser ainsi.

Chaque année, la police de Winnipeg passe en revue la manière dont les plus de 8 000 écoliers des 260 écoles de la ville exécutent leur responsabilité de patrouilleurs scolaires.

Et depuis quelques années, l'an dernier, Taché a été jugée la 2e meilleure école de la ville. L'école Taché fait très bonne figure dans la compétition. *(Pour cette année, il faut encore l'écrire au conditionnel, mais selon les indications obtenues, il semblerait que Taché se soit encore distinguée. Les résultats d'ici quelques jours.)*

Les récents succès enregistrés par les patrouilles scolaires de l'école du nord de Saint-Boniface sont largement dus à l'engagement de Denise Lemire. La prof de 5e année s'occupe des élèves patrouilleurs depuis 1981.

«Quand mon tour est venu de m'occuper des patrouilles scolaires, j'ai eu une peur bleue. Mais un constable vient pour expliquer aux jeunes ce qu'il doivent faire. Avec les années, maintenant, je sais ce qu'il faut dire!»

Sans aucun doute, Denise Lemire dit les bonnes choses. Parce que non seulement aucun incident n'a jamais eu lieu *(«Je touche du bois!»)*, mais les volontaires ne manquent pas. Malgré les chaleurs, les grands froids, les intempéries, les responsabilités.

«Je commence à en parler au printemps. Des jeunes se portent volontaires. On envoie des lettres aux parents pour qu'ils donnent leur accord. Tous ceux dont les parents disent oui, je les entraîne, surtout en mai et juin pour qu'ils soient prêts à l'automne. Il faudra piger 17 noms sur une quarantaine de jeunes entraînés».

Depuis que la première patrouille scolaire canadienne a été mise sur pied le 1er mai 1936 à Winnipeg, plus de 200 000 élèves manitobains ont appris comment assurer la sécurité des piétons à une intersection.



Denise Lemire. Les filles sont aussi intéressées que les garçons. Des problèmes? Pas du tout. De toute façon, ils ne se parlent pas quand même.

«On reconnaît un bon patrouilleur à la manière dont il se tient. Très droit, le drapeau derrière le dos, pieds joints. Pas de jouage avec les pieds. Il ne parle pas. On ne parle pas. La communication se fait par signe... Des fois, quand je parle à certains, ils ne me répondent même pas. Ils sont comme des petites sentinelles».

Tous les gestes comptent, le drapeau rouge doit se tenir à tel angle dans tel cas; un signe de tête s'impose dans tel autre. Dans son entraînement et trois fois par jour quand elle va voir ses patrouilleurs boulevard Provencher, Denise Lemire enseigne la rigueur.

«Je leur dit dès le début: je suis exigeante. Des parents disent que leurs enfants aiment la patrouille à cause de la discipline que cela implique. Et aussi parce qu'ils apprennent à prendre leurs responsabilités.»

Le style de Denise Lemire porte ses fruits. Et elle ne cache pas sa fierté quand elle commente l'engagement de ses patrouilleuses et patrouilleurs. «On voit qu'ils sont sûrs d'eux-mêmes, qu'ils savent ce qu'ils font, qu'ils sont à l'aise. Ils sont toujours calmes, il n'y a pas d'énervement. Et la responsable des patrouilles de Taché ajoute: «Je leur demande de ne pas faire de commentaire sur les autres écoles.»

Bien entendu, une bonne pédagogue sait qu'il faut motiver les troupes. «La motivation, c'est très important. Je leur explique qu'ils aident à éviter des accidents. Je dis aussi qu'ils sont comme des petits policiers, qu'ils aident les policiers à rendre un petit coin de Saint-Boniface plus sécuritaire.»

Des débuts difficiles

Les encouragements en nature contribuent aussi à renforcer la justesse du message. Les récompenses vont des bonbons aux beignes, en passant par quelques sorties ou des films.

Alors bien que ses débuts voilà six ans aient été quelque peu difficiles, Denise Lemire ne se fait pas du tout prier pour avouer qu'elle «aime beaucoup» ses responsabilités. «Je suis chanceuse, j'ai des enfants qui sont fiables».

Peut-on raisonnablement déduire qu'elle va continuer de s'occuper des patrouilles de Taché à la rentrée prochaine? Petit sourire, accompagné d'un «ça a de l'air à ça». Puis gros sourire.

Bernard BOCQUEL

Félicitations à

Madame Irène Delisle (née Joyal)

du Foyer Oakview et autrefois de Saint-Norbert
qui célèbre son

95e anniversaire

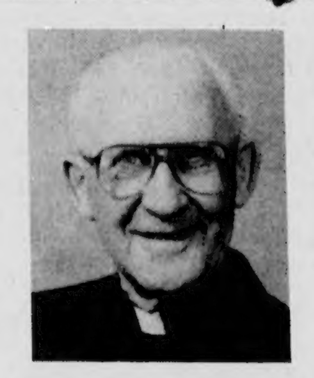
le 3 juin

Meilleurs voeux de sa famille.

50e

anniversaire

d'ordination du Père Aurèle Lemoine, o.m.i.



Le 22 juin 1986, le Père Aurèle Lemoine célèbrera le 50e anniversaire de son ordination.

La Paroisse du Précieux Sang veut exprimer sa reconnaissance avec et pour le jubilaire qui a oeuvré durant 27 ans dans notre milieu comme un infatigable apôtre, comme bâtisseur, comme animateur sur tous les plans.

Le programme comprendra les événements suivants:

a) **le samedi 21 juin à 19h30,** messe d'action de grâce animée par les jeunes gens, écoliers et équipe de Renouveau.

b) **le dimanche 22 juin à 9h00,** messe d'action de grâce avec les Anciens, et la chorale d'enfants.

c) **le dimanche 22 juin à 11h00,** messe d'action de grâces avec les paroissiens en général.

d) **le dimanche 22 juin à 15h00,** au gymnase de l'école Précieux-Sang. Porte-ouverte avec Vin et fromage à 16h30; cérémonie d'hommages des groupes paroissiaux et de la parenté.

e) **le dimanche 22 juin à 18h30,** au gymnase de l'école diocésaine, 290, rue Dubuc: Banquet et hommages des Chevaliers de Colomb et autres groupes.

N.B.: *Pas de messe du soir ce dimanche - par exception.*

Bienvenue à tous les parents et amis du Père Lemoine, en particulier les Anciens du Précieux-Sang.

Les billets pour le banquet sont en vente au presbytère du Précieux-Sang (233-2874— et par les Chevaliers du Conseil Goulet [cf R. Savard, 226, rue Kitson (233-6079) et R. Cormier, 146, rue Traverse (233-2345)].

La LFC veut étendre son rôle

La ligue féminine catholique veut être dorénavant représentée au sein du conseil de la Société franco-manitobaine. C'est là l'une des résolutions adoptées au congrès diocésain qui s'est tenu dimanche à Saint-Jean-Baptiste sur le thème "paix, amour et justice".



Le nouvel exécutif de la Ligue des femmes catholiques: l'abbé Lucien Roy (aumônier), **Florence Bourgouin** (trésorière), **Madeleine Cournoyer** (éducation), **Yvette Fillion** (bien-être), **Laurette Durand** (présidente), **Yvette Fontaine** (secrétaire-archiviste), **Léontine Kenny** (présidente sortant), **Cécile Bahuaud** (secrétaire-correspondante). **France Lemay, chargée des relations publiques, est absente sur la photo.**

Les autres volets du plan d'action retenu par les 91 participantes au congrès annuel portent sur les écoles catholiques (*soutien au Manitoba Catholic School Trustee*), sur le respect de la vie (*information, sensibilisation, soutien aux organismes pro-vie*), sur la pornographie (*pressions sur les gouvernements provincial et fédéral pour empêcher la production et la distribution de films à caractère pornographique*).

Pour suivre l'augmentation du coût de la vie, les cotisations annuelles ont été portées de 3 à 5 $. Il en coûte désormais 10$ pour adhérer à la LFC (*partagés moitié/moitié entre le niveau diocésain et les sections locales*). Le mouvement compte environ 500 membres, répartis en 13 sections.

Les travaux en atelier permettaient aux femmes d'approfondir leur propre personnalité, de leur donner davantage d'assurance et de les aider à s'impliquer dans la vie publique, rapportent Marie Gautron et Augustine Abraham.

Les congressistes ont également suivi une conférence-diaporama sur le rôle de la femme dans le tiers-monde montrant toute la difficulté de sa tâche et l'ampleur de "l'exploitation des habitants de ces pays par les compagnies internationales, dont il a été suggéré de boycotter les produits".

Stéphane JARRE



115-383, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9
Téléphone: 235-0640

Célébrons l'été ensemble!

venez rencontrer

Réseau

Date: le 8 juin 1986
Heure: 17h
Lieu: ancien couvent à Saint-Pierre-Jolys

Une soirée qui promet être très intéressante.

- **souper — conférence**
  invités spéciaux — Cécile Rémillard-Beaudry et Constable Norman Gingras
- **film — "Si jamais tu pars..." — dénonce les problèmes d'une femme battue qui décide de quitter son mari et nous informe des services disponibles dans les maisons de transition.**

Repas et soirée: 7,00$
Réservez vos billets auprès de Madeleine au 433-7894

D'ici Noël, Réseau veut mériter son nom

Le bras politique du féminisme franco-manitobain veut étendre ses ramifications dans toutes les régions, en ville comme à la campagne, pour "briser l'isolement des femmes en difficulté", explique Marie-Marthe Guénette, nouvelle présidente du mouvement.

Un des chevaux de bataille de Réseau, la violence contre les femmes, illustre parfaitement la nécessité de créer un "réseau de support moral et physique pour les femmes battues en milieu rural et urbain".

D'ici Noël, une nouvelle structure devrait être mise en place qui permettra aux femmes qui en auraient besoin de trouver en permanence aide et soutien. Déjà, et c'est une "révélation", des gens ont appelé Réseau et proposé d'accueillir dans leur foyer des femmes en difficulté.

À plus long terme "d'ici 5 ans", le mouvement espère "obtenir un refuge pour les femmes battues". Entre temps, Réseau va poursuivre sa campagne de sensibilisation, notamment par le biais de conférences et de projections de films en collaboration avec l'Office national du film.

Ce problème est-il particulièrement présent dans la communauté franco-manitobaine? "Il ne faut pas se faire d'illusion, affirme Marie-Marthe Guénette, c'est comme ailleurs, il ne touche pas moins de femmes, donc il en touche autant".

Contre la pornographie

Mais la violence contre les femmes ne s'arrête pas à la brutalité des coups. Dans cette perspective, Réseau entreprend un combat contre la pornographie et ses effets néfastes.

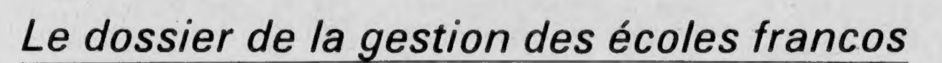
Autre point sensible: les garderies, car "il n'y en a pas". "Une femme qui quitte son mari avec les enfants ne doit pas avoir ensuite une vie encore pire que celle qu'elle a connue. Réseau est donc décidé à appuyer la Fédération provinciale des comités de parents pour obtenir des services de garde de jour."

Le mouvement qui mène tous ces combats de front entend également poursuivre son action pour l'amélioration du statut de la femme, comme il l'a fait en organisant le colloque sur "les femmes collaboratrices", et en faveur de l'égalité des salaires.

Financièrement, Réseau se porte bien. Le ministère provincial des services communautaires a accordé une subvention de 7 000$ favorablement impressionné par l'étude effectuée localement sur les femmes violentées. "Mais nous recherchons davantage d'autonomie et nous comptons beaucoup sur les dons", ajoute Marie-Marthe Guénette.

Une vingtaine de militantes ont élu le nouveau conseil de Réseau: Marie-Marthe Guénette (*présidente*), Andrée Gilbert (*vice-présidente*), Diane Forest, Nicole Forest, Madeleine Laroche, Cécile Rémillard-Beaudry, Denise Roy (*conseillères*). Ghislaine Lacerte est la présidente sortante.

Stéphane JARRE


Le dossier de la gestion des écoles francos

Ouverture d'esprit? On verra !

C'est à la fin août qu'on saura si la création d'une commission scolaire francophone sera obtenue par la voie politique ou par les tribunaux. Dans les deux cas, le contrôle des écoles franco-manitobaines par les francos ne se fera pas exactement du jour au lendemain.

Finalement la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a pu rencontrer lundi 26 le nouveau ministre de l'éducation. Les représentants des comités de parents ont présenté à Jerry Storie "le modèle de gestion préféré".

Ce modèle permettrait l'adhésion libre des écoles françaises à une ou deux commissions scolaires administrées par des francophones.

"On sait que toutes les communautés n'ont pas les mêmes problèmes et ne sont pas sensibilisées également à la nécessité de changements fondamentaux en ce qui a trait à la gérance des écoles" souligne le directeur général de la FPCP, Armand Bédard.

"Si on prend la Rouge, par exemple. Là, les francophones ont le contrôle. Mais si un seul anglophone était élu, ça signifierait un changement drastique dans la façon dont la Rouge fonctionnerait".

Quand les responsables de la Fédération des comités de parents ont présenté leurs propositions au ministre de l'éducation, ils ont pris pour acquis que la gestion est un droit, conformément à la constitution canadienne. (*La FPCP se base sur un jugement rendu en juin 84 par la Cour suprême de l'Ontario qui donne aux Franco-Ontariens le droit de gérer leurs écoles.*)

En août

Bien entendu, Jerry Storie peut toujours refuser d'envisager un règlement politique et laisser l'affaire traîner en cour. (*Puisqu'il est certain que la Fédération se précipitera devant les tribunaux s'il dit non.*)

"La rencontre a été très positive. Il a écouté, posé beaucoup de questions. Son ouverture d'esprit était évidente. Il n'a pas d'idées toutes faites", estime Armand Bédard.

Ses idées, Jerry Storie les forgera suite au rapport que lui remettront deux hauts fonctionnaires du ministère de l'éducation. Guy Roy (*Patron du Bureau de l'éducation française*) et Glenn Nicholls sont chargés de présenter au ministre les différentes options dans cette affaire. Jerry Storie a promis de trancher d'ici la fin août, quand il fera connaître les intentions gouvernementales.

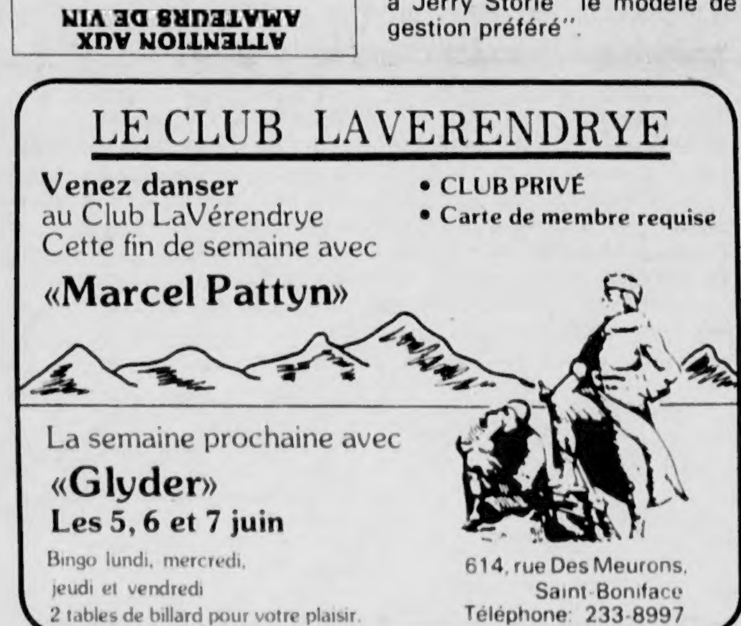
Deux scénarios sont envisageables:

1 - Le gouvernement ne veut rien savoir des demandes de la FPCP, donc considère que la loi scolaire est en accord avec la Charte des droits et libertés fédérale. La Fédération n'a alors d'autre choix que de tenter d'obtenir des tribunaux un jugement similaire à celui rendu par les juges ontariens, donnant aux Franco-Ontariens le droit de gestion. Le gouvernement pourrait toujours dire que les tribunaux ont imposé une solution.

2 - Le gouvernement accepte que la gestion des écoles françaises par les francos est inévitable et décide de régler la question dès la 2e année de son mandat en introduisant durant la prochaine session, en janvier 87, des amendements à la loi scolaire.

En gros, ces amendements définiraient une commission scolaire francophone et préciseraient qui peut devenir commissaire et qui a le droit de voter aux élections. Notons que la loi prévoit déjà la possibilité de créer de nouvelles divisions scolaires. Il suffit que dix parents déposent une demande et qu'elle soit acceptée par la Commission des recours (*Reference Board*).

Bernard BOCQUEL









Des vieux papiers, ça peut rapporter!

Ne garochez pas vos vieux papiers personnels à la poubelle. Ils pourraient vous fournir un crédit sur vos impôts l'an prochain. Si la Société historique de Saint-Boniface (S.H.S.B.) juge qu'ils ont une valeur historique.

C'est un avantage important pour le dépôt de la S.H.S.B. "Le dépôt est maintenant désigné dans la catégorie A de la Loi fédérale de l'importation et l'exportation des biens culturels", a annoncé Gilbert Comeault lors de l'assemblée annuelle le jeudi 22.

"La S.H.S.B. est maintenant en mesure de remettre des reçus pour fins d'impôts aux personnes qui font un don d'archives, jusqu'à une limite de 1 000$ par don", a expliqué le responsable des archives. Il y en a maintenant huit institutions manitobaines désignées catégorie A dont les Archives provinciales du Manitoba, la Galerie d'art de Winnipeg, et le Musée de l'Homme et de la Nature.

La S.H.S.B. a reçu cette désignation, en partie, parce que ses nouveaux locaux au Collège de Saint-Boniface permettent de respecter les normes de conservation nécessaires pour assurer la conservation d'archives historiques. (*La température se maintient à 15 degrés Celcius, l'humidité, à 40 pour cent et un système de filtrage élimine les particules de poussières de l'air.)*

Bien que les archives historiques soient de première importance, la S.H.S.B. s'occupe aussi de la mise en valeur du patrimoine. Dans le domaine de la généalogie, par exemple, il y a eu 382 chercheurs qui ont consulté archives et bibliothèque, soit une augmentation de 90 pour cent sur l'an dernier.

En plus, la S.H.S.B. a publié neuf répertoires de mariages pour les paroisses de Saint-Norbert, Laurier, Le Pas, Fort-Alexandre, Précieux-Sang, Sacré-Coeur, Saint-Léon, Saint-Alphonse et Mariapolis.

Dans le domaine de publications historiques, la S.H.S.B. a publié, aux Éditions du Blé, "Femmes de chez nous" en collaboration avec la Ligue féminine catholique. Parmi les projets de publication en chantier, on y trouve l'histoire de la ville de Saint-Boniface, le journal de l'abbé Gabriel Cloutier, et une réédition de la "Petite histoire du voyageur."'

Côté finances, il n'y avait pas que des bonnes nouvelles. "La demande de la S.H.S.B. au gouvernement provincial doit maintenant se faire dans le cadre des dépenses du ministère de la culture et du patrimoine," a expliqué le trésorier Marc Boily aux quelques 30 membres présents à l'assemblée annuelle. "Ceci veut dire que cet octroi fait maintenant partie des dépenses budgétaires soumises au conseil des ministres."

"Les conséquences sont les suivantes: d'une part, la stabilité du financement n'est plus assure; d'autre part, des négociations pour une augmentation doivent se faire à un niveau plus élevé et donc peuvent demander plus de travail."

En 1985, la S.H.S.B. a reçu une subvention de 35 000$ du gouvernement provincial. Cette année, la S.H.S.B. a demandé une subvention de près de 48 000$.

La S.H.S.B. compte présentement environ 225 membres, une légère augmentation sur l'année précédente.

Lucien CHAPUT



Le nouveau conseil d'administration de la S.H.S.B., élu sans concurrence jeudi 22, est composé comme suit: (g. à d.) Louise Delisle (secrétaire), Normand Boisvert, soeur Hélène Chaput, s.n.j.m., Robert André (président sortant), Nicole St-Onge (2e vice-présidente), Marc Boily (trésorier), Guy Masson (président), Gilbert Comeault, Claudette Lambert et Normand Lefaivre (1er vice-président). Il y a trois employés permanents à la S.H.S.B. Gilles Lesage assure la direction de la S.H.S.B., Hélène Vrignon gère la maison Riel et Angèle Chaput est chargée du secrétariat.

Découvrez votre Saint-Boniface

Dès le 9 juin, la Société historique de Saint-Boniface offre des tournées guidées du vieux Saint-Boniface. Deux circuits ont été retenus: le circuit Cathédrale et le circuit Provencher.

D'une durée de 45 minutes, ces tournées partent du quai de la promenade Taché devant la Cathédrale de Saint-Boniface. Les heures de départs sont 10h, 14h et 16h durant la semaine et 14h et 16h les fins de semaine et les jours fériés.

Le circuit Provencher donne un aperçu de certaines maisons ayant appartenu à des personnes de marque et d'édifices comme le poste d'incendie, et l'Hôtel de ville de Saint-Boniface.

Le circuit Cathédrale met en valeur un bon nombre d'édifices reliés à l'histoire scolaire et à l'histoire religieuse au tournant du siècle.

Une brochure a été préparée pour les personnes voulant faire le circuit elles-mêmes.

Des événements à signaler?
UTILISEZ LE CALENDRIER

Le 100 NONS retrouve les régions

Ça ne se discute pas. La proportion de jeunes mordus de la musique est à peu près égale en ville et en campagne. C'est le verdict qu'ont rendu neuf jeunes chanteuses de six régions rurales du Manitoba.

Les neuf se produisaient sur les planches du Foyer au CCFM les 8, 9, 10 et 15, 16, 17 mai dans le cadre d'un projet mis sur pied par le 100 NONS. L'objectif, selon son directeur, Roger Fontaine, "était d'offrir une formation technique et pratique sur l'art de chanter sur scène."

Le 100 NONS, baptisé de la sorte puisque ses fondateurs, en 1967, ont refusé tous les noms qu'on leur suggérait, s'est donné début 70 un mandat provincial.

Ainsi, de 1976 à 1978, se déroulait annuellement au 100 NONS le Festival Bach, qui visait surtout à initier les jeunes de la campagne au monde de la musique. Mais depuis, aucun effort soutenu n'a eu lieu pour desservir les régions.

C'est pourquoi Roger Fontaine a fait la tournée des écoles francophones au mois de mars pour dépister les amateurs de musique et de chanson. Peu après, les neuf étudiantes des secondaires ruraux ont fait deux pèlerinages à Saint-Boniface pour participer à des ateliers de chansons.


Lynne Brémaud et Michèle Courcelles

"En deux fins de semaine, tous les aspects d'un spectacle ont été revus. La voix, l'harmonie, le geste et surtout la présence sur scène. Le tout a culminé avec un spectacle présenté à la mi-mars à la salle Antoine Gaboriau" a expliqué Jeannette Gosselin de Sainte-Anne, qui a animé les ateliers aux côtés de Ginette Boulianne, Claire Courcelles et Hélène Molin-Gautron.

"Ça n'a pas été difficile pour Roger de me convaincre" a précisé Nicole Freynet de Sainte-Anne-des-Chênes, qui a souvent aiguisé son talent lors de boîtes à chansons dans son village. "Cet atelier a aidé à me dégêner. Avant j'étais plus gênée parce que c'est difficile de chanter devant des gens que tu connais."

L'ACCENT

"C'est vrai", enchaîne Lynne Brémault de Sainte-Agathe qui, comme Nicole, espère faire sa vie en musique. "Quand tu sais que toutes tes connaissances sont dans la foule, tu t'inquiètes de l'impression que tu vas donner. Le 100 NONS nous a donné la chance de chanter sans cette pression."

Les filles sont unanimes à affirmer qu'il existe la même proportion de talent en campagne qu'en ville. Mais il y a plus de personnes intéressées à monter un spectacle en ville. Donc les occasions de se produire en spectacle sont plus nombreuses à Winnipeg.

"C'est une question de nombres" a évalué Michelle Courcelles de Sainte-Anne-des-Chênes. "En campagne, il y a moins de jeunes, donc le nombre de jeunes musiciens est limité. En ville, il y a plus de gens, plus de ressources et le 100 NONS réussit à mieux les regrouper."

Nathalie Jamault, de Notre-Dame-de-Lourdes est du même avis. "Il y a peu de jeunes intéressés à monter un tel spectacle. À l'école, on est pas habitué d'avoir beaucoup de formation en musique, et bien moins encore en musique française. Je suis tellement plus consciente de la musique française depuis ce stage au 100 NONS."

En les voyant sur scène et durant les entractes, le spectateur attentif peut témoigner d'une espèce de camaraderie qui semble avoir soudé des liens entre ces filles, qui, voilà deux mois, se connaissaient à peine.

"L'expérience a valu la peine, c'est certain" a assuré Louise Gauthier de Richer. Lorraine Chatel de Saint-Claude a approuvé de la tête quand une consoeur a lancé: "C'est unanime, je pense."

Karine Beaudette de Saint-Jean-Baptiste a révélé un possible projet. "Le 100 NONS a ouvert bien des portes pour nous, et nous a permis de nous rencontrer. Ce n'est pas encore certain, mais il est possible que les filles intéressées présentent un spectacle au Shows Sont Nous 2." (*en septembre 1986*)

Au Foyer, la foule attendait. Les musiciens, tous des vieux habitués du 100 NONS, préparaient leurs instruments pour le spectacle, qui allait s'amorcer d'un instant à l'autre. Léo Bérard s'installa, verre à la main, derrière sa batterie. Au clavier, Marc Garand repassa quelques gammes. David Larocque empoigna sa guitare et fit danser quelques notes tandis que Rex Guetré à la basse, pitonna son amplificateur.

"Trois minutes les filles," avertit Roger Fontaine. Elles défilèrent en jasant vers la scène. Avant de se présenter en scène, Michelle Courcelles se permit un aveu quand on lui demanda si elle répéterait l'expérience du 100 NONS. "Sûrement! Et tu peux écrire ça en grosses lettres!"

Jean-Paul MOLGAT.

LES CINÉPHILES? HEU-REUX!

Vingt cinq ans, ça se fête. Comment? Dans le cas de l'association d'entraide mondiale, CUSO, en présentant un petit festival de films.

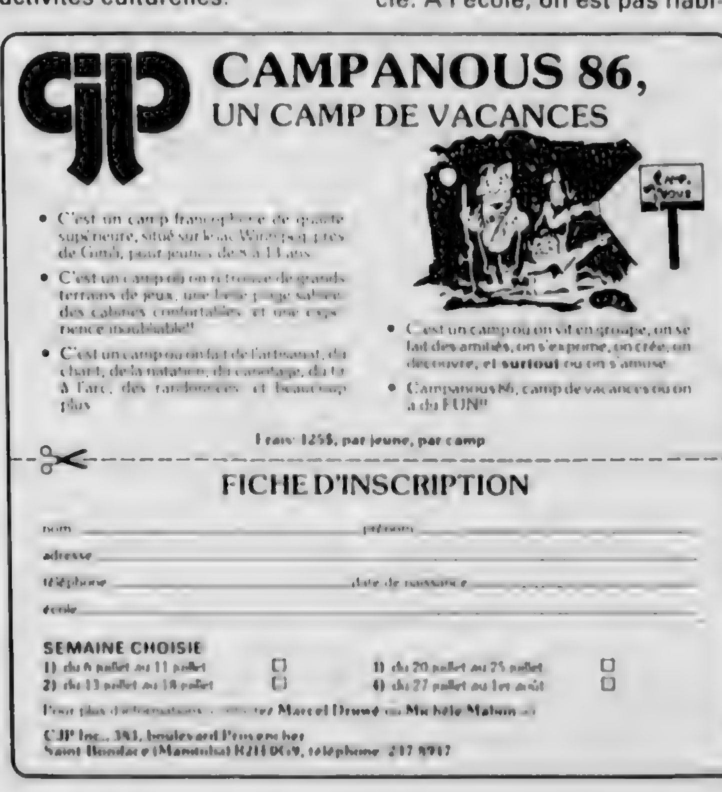
Non seulement pourra-t-on voir ou revoir des films comme **El Norte** (*Gregory Nava, 1983*) et **The Official Story** (*Luis Puenzo*), mais on pourra assister à une première manitobaine: le visionnement du film **Women in India**, un documentaire qui examine la condition féminine en Inde.

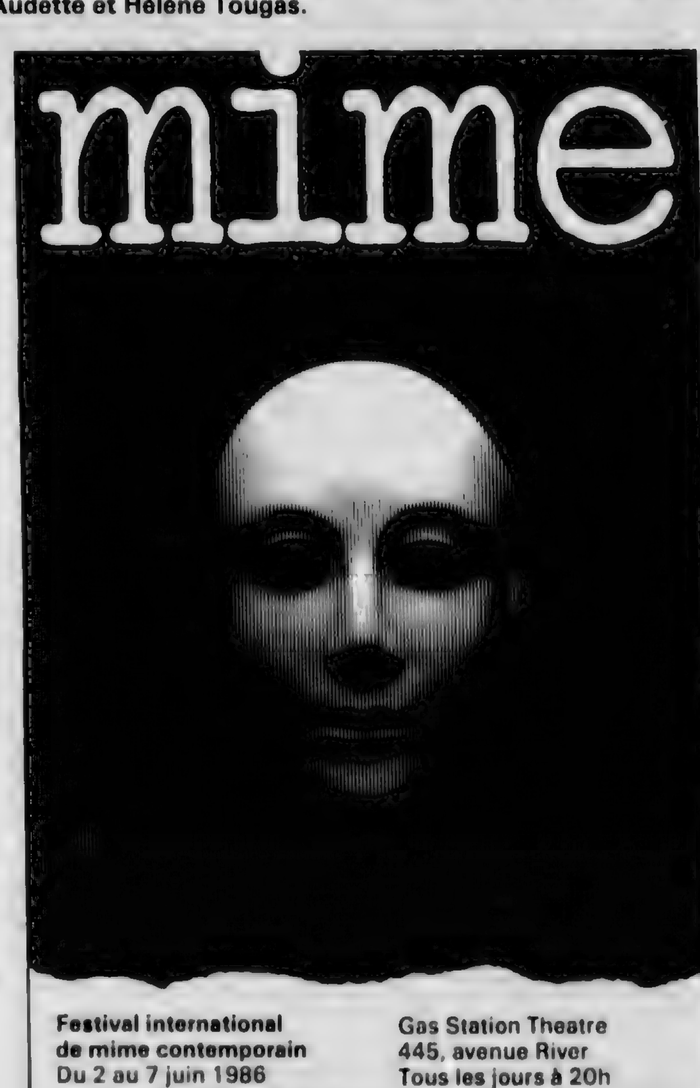
Ce festival de films aura lieu du lundi 2 juin au jeudi 5 au Cinéma Main. L'entrée est gratuite. **(Référez-vous au Calendrier provincial pour l'horaire des présentations.)**

Notons encore, toujours dans le domaine du cinéma, que La Galerie d'Art de Winnipeg vient de rendre ses choix publics pour son cinéma d'été.

Le thème? "As Time goes by". Les films? Des grands succès des années 30, 40, 50 et 60, dont **The Egg and I, Bringing Up Baby, It Happened One Night, His Girl Friday, Road to Zanzibar, Some Like it Hot, Yankee Doodle Dandy.**

Quand les films seront-ils présenté? Du début de juin au début de septembre. Et les détails? Dans le **Calendrier provincial**, votre guide des activités culturelles.





Des inédits de Gilles Cop

La majorité des comédiennes et comédiens qui participe au CM2 fait connaissance avec les planches. CM2 (*jusqu'au samedi 31, à 20h, au Théâtre de la Chapelle, 325, rue Saint-Joseph*) donne la possibilité à des débutants de se lancer.

Des poèmes inédits de Gilles Cop, un habitué du Cercle, seront interprétés. Sur la photo (*par Hubert Pantel*) on remarque Sylvie Lalonde, Nathalie Gagné, Jean-Louis Bergeret, Mariette Audette et Hélène Tougas.

Un post-mortem en 12 points clairs

Une série qui devait tout dire. Voilà comment s'entamait la grande finale de la Coupe Stanley. Depuis samedi, tout est dit, les Canadiens de Montréal sont de nouveau couronnés champions. Mais il reste des choses à écrire.



André BRIN

BUT: STANLEY

... Ce que beaucoup de personnes ne savent pas, c'est que Patrick Roy est un Canadien grâce à nos Jets. Les Jets avaient cédé un choix pour Robert Picard en novembre 1983. Les Canadiens s'en sont servis pour prendre "L'Homme-aux-drôles-de-manières" au 51e tour. Somme toute, c'était Mario Marois pour Roy, le gagnant de la Conn Smythe.

... Chaque fois que Brian Skrudland et Mike McPhee combinaient un but important, je pensais à John Tonelli et Bobby Nystrom en 1980. Claude Lemieux a peut-être reçu la plupart des accolades, mais il finira par n'être qu'un Paul héros à temps partiel.

... Je suis convaincu que Petr Svoboda ne sera jamais un défenseur de qualité. À son meilleur, il ne pourrait pas remplacer Gaston Gingras, par exemple.

... C'est pas mal décidé que Mario Tremblay ne sera pas en uniforme l'année prochaine. Est-ce que ça veut dire qu'il deviendra analyste à la télévision à temps plein? Si oui, ce sera "Samedi de Rire" pour trois heures et demi.

... Quelle différence auraient fait Carey Wilson et Gary Suter pour les Flames? Hypothèse. À deux, il faut leur attribuer un but par match. Trois des victoires montréalaises étaient d'un but. Ce sont maintenant des matchs nuls. Si l'on tient compte que Joey Mullen a manqué un de ces matchs, déjà c'est une victoire de plus pour les Flames. Si les deux équipes s'étaient partagé les deux autres matchs, c'est trois matchs à deux pour les Flames. Hypothèse convaincante, non?

... Une Coupe gagnée en passant par la porte d'en arrière, voilà comment on peut résumer la victoire des Canadiens. Ce sont les Flames qui ont dû vaincre les champions de l'année passée. Ce sont les Rangers qui ont dû éliminer Washington et Philadelphie, les autres prétendants à la Coupe. Montréal n'a même pas dû rencontrer les champions de leur division, les Nordiques. Chaque fois, les Canadiens ont rencontré une équipe "cendrillon". Conclusion: les Canadiens sont les plus grands "cendrillons" de 1986.

Ogrodnick

... Si Hakan Loob peut mettre un peu de poids et toujours jouer de façon intense, il connaîtra une meilleure carrière que Mats Naslund. Loob est aussi bon patineur, mais meilleur manieur de bâton.

... Jamie Macoun est un véritable Mark Messier à la défense. Macoun a tous les atouts pour être le meilleur défenseur du circuit. Immense, rapide, doué et intense, Macoun est comme Messier. Si ce n'est pas une question de vie ou de mort, pas moyen de le trouver.

... Avec la profondeur des Flames et des Canadiens, on peut s'attendre à ce que les deux équipes se tiennent occupées pendant l'été. John Ogrodnick se retrouvera à Calgary. Bernie Federko pourrait être décroché ainsi que Rick Middleton à Boston.

... Neil Sheehy m'a vraiment impressionné en séries. Son clin d'oeil au banc des Oilers était approprié, tandis qe son regard perçant en a glacé plusieurs. À part son intensité, il cogne dur et patine bien. Un Wendel Clark à la défensive, voilà comment le définir.

Kihlstrom

... Brett Hull et Brian Bradley ont été très impressionnants dans leurs rencontres. Hull a un sens offensif rare tandis que Bradley travaille comme un boeuf. La relève est là. L'autre recrue à surveiller est Gary Roberts, des Platers de Guelph. Les Flames l'adorent et le comparent, depuis une année, à Bob Gainey.

... J'ai toujours dit que les gardiens sont bizarres et Patrick Roy en est la preuve parfaite. Il parle à ses poteaux et se tortille le cou éternellement. Tout de même, c'est une personnalité rafraîchissante pour le monde du hockey.

... Des choses à surveiller dans les prochains jours. Boston signera Thomas Gradin. Montréal passera à l'action aussitôt que les festivités seront terminées. Plusieurs joueurs partiront, dont Lucien Deblois, Doug Soetaert, Tom Kurvers et un centre. Les Flames signeront un suédois, Mats Kihlstrom. C'est un immense défenseur avec beaucoup de potentiel. Detroit échangera son premier choix au repêchage aux Islanders, Devils ou les Flyers.



Stéphane JARRE

SANTÉ

La semaine prochaine: Les remèdes contre les piqûres de maringouins

WINNIPEG: toujours aux études

Les finissants du Windsor Park Collegiate, de l'École Précieux-Sang et du Collège Béliveau ont déjà décidé, en grande majorité, de poursuivre des études l'an prochain. Le Collège Béliveau se distingue surtout avec son score presque parfait.

Au Collège Béliveau, pour la première fois, il y a un groupe de finissants pour le programme français. Le Dr Linda Asper, la directrice, n'a pas été surprise de voir tous ses étudiants, sauf un, se relancer dans les études en septembre. Pour beaucoup, le Collège Béliveau a servi à perfectionner une deuxième langue, donc l'accent sur les études n'est pas inattendu.

Les "finissants" des Écoles Provencher, Lavallée et Centrale se distribueront dans plusieurs écoles secondaires à travers la ville. L'École Provencher enverra 16 des 20 "finissants" au Windsor Park Collegiate, dans le programme français. Les 4 autres se partageront entre Dakota, Collège Louis-Riel, Kildonan East et Pierre Radisson Collegiate.

L'École Lavallée compte 31 "finissants" cette année. Il y en aura 3 qui se dirigeront vers des écoles vocationnelles. 17 autres étudiants iront au Collège Louis-Riel, tandis que 12 se présenteront à l'École Précieux-Sang. 13 des 16 "finissants" à l'École Centrale seront au Collège Béliveau. 2 autres se retrouveront à Murdoch MacKay Collegiate, et 1 à Transcona Collegiate.

Voici les étudiants inscrits en 12e année au Windsor Park Collegiate pour l'année scolaire 85-86.

Carole Bohn, Alison Boily, Ginette Bourrier, Lisa Brunel, Darryl Carrière, Louise Collette, Jean-Claude Degagné, Marilyn Doner, Tamara Dyrland, Lisa Fitzmaurice, Shannon Gander, Lise Gendron, Joanne Hutlet, Lynn Melnic, Kim Saltel et Patricia Tognet.

Le Windsor Park Collegiate (section française)

17 ou 18 étudiants comptent finir leurs études en juin. La majorité des finissants se relanceront dans les études dès septembre prochain. Comme avec le Collège Béliveau, le Windsor Park Collegiate attire un grand nombre d'élèves pour qui les études sont déjà importantes.

René Bosc, le directeur de la section française du Collegiate, prévoit que ce sera toujours le cas. Les quelques étudiants qui travailleront l'an prochain ont des emplois à temps partiel et ont l'option de prendre des heures plus régulières.

Patricia Tognet poursuivra ses études à l'Université du Manitoba en commerce. Le programme qu'elle voulait suivre était seulement offert en anglais. Mais elle n'hésite pas d'ajouter qu'elle aurait pu continuer en français.

Voici la liste des étudiants de la douzième année à l'École Précieux-Sang.

Carmen Beaupré, André Bédard, Josette Bérard, Renée Bérard, Hubert Espenell, Gilles Ferland, Natalie Gagné, Paul Gauthier, Rachel Groot, Joanne Hébert, Raymond Jobin, Joanne Kirouac, Renée Lavack, Barry Lécuyer, Andrea Léger, Cheryl Leszkovics, Len Letain, André Marion, Anita McDonald, Danielle Michalik, Bernadette Myslicki, Richard Normandeau, Philippe Pantel, Joanne Pelletier, Roger Quenelle, Iain Riffel, Michelle Ruest, Paulette Sabourin, Charles Schaubroeck, Laura St-Vincent, Marc Savard, Pierrette Sherwood, Lisa Tougas, Diane Tryhuk et Christophe Verrier.

Le Collège Béliveau

Au Collège Béliveau, c'est simple, 15 des 16 étudiants seront aux études l'an prochain. L'étudiant qui ne poursuit pas ses études est un cas spécial puisqu'il espère rejoindre l'équipe nationale de ski après la douzième année. 11 finissants iront à l'Université du Manitoba, deux autres au Collège universitaire de Saint-Boniface, un au Collège communautaire de Red River et un dernier à l'Université de McGill.

Michael Kaan sera à l'Université du Manitoba l'an prochain, en arts. Il n'est pas encore certain de ce qu'il veut faire, alors il prend une année générale pendant laquelle il pourra se décider.

Janet Macauley passera une année à l'Université de Winnipeg où elle prendra certains cours en français. L'année d'après, elle veut continuer ses études en français à Montréal.

Voici les étudiants en 12e année au Collège Béliveau.

Eve Dillistone, Michèle Dupuis, Timothy Friesen, Kathleen Hanan, Lisa Hughes, Michael Kaan, Janet Macauley, Lisa Marion, Colleen Meilleur, Shelagh Ryan, Teresa Shume, Darolyn Sopiwnyk, Sabine Todd, Shelly Voyer, Kristin Werbecki, et Lisa Willms.

L'École Précieux-Sang

Environ 35 étudiants termineront leurs études en juin. Le chiffre à souligner ici est la forte représentation de l'École Précieux-Sang dans les institutions post-secondaires françaises au Manitoba. 14 étudiants comptent déjà étudier au Collège universitaire de Saint-Boniface. Deux autres seront dans la même bâtisse au Collège communautaire. 6 autres étudiants se présenteront, en septembre, à l'Université du Manitoba et 1 ira au Collège communautaire de Red River.

Claude Laurin, le conseiller, partage l'opinion des étudiants selon laquelle les études en français représentent une option viable. En pédagogie, par exemple, les emplois sont nombreux pour des éducateurs entraînés en français. Il ajoute aussi que d'ici deux ans, des douze étudiants qui ont décidé de travailler l'an prochain, 5 ou 6 reprendront leurs études.

Natalie Gagné est bien décidée sur sa filière d'études. L'an prochain, elle étudiera au Collège universitaire de Saint-Boniface. Elle espère poursuivre des études de droit après son Baccalauréat.

André BRIN

LE CALENDRIER PROVINCIAL *Votre guide*

MAI

Vendredi 30

Saint-Boniface: le CM2 à 20h au Théâtre de la Chapelle. (233-8053).

Samedi 31

Saint-Boniface: le CM2 à 20h au Théâtre de la Chapelle. (233-8053).

Winnipeg: Le Manitoba Run for Light tient sa 3e course annuelle à 22h au Parc Assiniboine, à l'est de la locomotive.

Saint-Malo: Cyclethon organisé par les responsables de l'Association pour l'Intégration communautaire (AIC avant ACDM) pour l'Atelier de Saint-Malo. (347-5418)

Somerset: Concert-spectacle présentant des artistes de 5 festivals régionaux à 19h30, à la salle communautaire.

JUIN

Dimanche 1er

Saint-Boniface: Vernissage de la 54e exposition de la Société des artistes du Manitoba à 14h au CCFM. Jusqu'au 30 juin. (233-8972)

Lundi 2

Winnipeg: Festival de mime organisé par 40 Below Mime (943-2650) au Gas Station Theatre. 12 compagnies de 5 pays participent, jusqu'au 7.

Mardi 3

Saint-Boniface: Célébration eucharistique en l'honneur du 30e anniversaire de prêtrise de l'abbé Léo Couture à 19h30 à la Cathédrale.

Winnipeg: Dans le cadre du 25e de CUSO, les films The Battle of Algiers et Zone de Turbulence, au Cinéma Main à 20h.

Mercredi 4

Winnipeg: Dans le cadre du 25e de CUSO, les films The Official Story et A Path of Their Own: CUSO in Papua, New Guinea, au Cinéma Main à 20h.

Jeudi 5

Winnipeg: L'Alliance manitobaine pour un théâtre populaire présente The Bloodknot du sud-Africain. Athol Fugard à 20h au 160 Princess. Jusqu'au 15 juin, relâche le 9. (947-9374)

Saint-Boniface: cours prénatal à l'intention des mères célibataires. (945-8966)

Winnipeg: Vente de peintures, aquarelles, dessins de 16h à 20h, 181, rue Higgins, organisée par le Forum Art Institute.

Winnipeg: Dans le cadre du 25e de CUSO, les films Women in India et Speaking of Nairobi, au Cinéma Main à 20h.

Vendredi 6

Winnipeg: The Egg and I (1947) à la Galerie d'Art à 20h. (786-6641)

Samedi 7

Winnipeg: Assemblée annuelle de la régionale manitobaine de CUSO au 521, avenue McMillan de 10h à 15h.

Winnipeg: Vente d'art de 13h à 18h au Forum Art Institute, 181, rue Higgins.

Winnipeg: Le flûtiste sud-américain Dario Domingues au MTC à 20h.

Dimanche 8

Winnipeg: The Egg and I (1947) à la Galerie d'Art à 20h. (786-6641)

Lundi 9

Winnipeg: Chorégraphies de Alain Charron et Mark Golden au Gas Station à 20h30. (287-2757)

Mardi 10

Winnipeg: Chroégraphies de Alain Charron et Mark Golden au Gas Station à 20h30. (287-2757)

Mercredi 11

Saint-Boniface: La pièce Tout tourne autour, présentée par le Collège Louis-Riel. (237-8927)

Winnipeg: Chorégraphies de Alain Charron et Mark Golden au Gas Station à 20h30. (287-2757)

Jeudi 12

Saint-Boniface: Assemblée annuelle de l'Institut Joseph-Dubuc à 19h au CUSB.

Saint-Boniface: Assemblée annuelle du Festival du Voyageur à 19h30 au Rendez-Vous.

Winnipeg: The Kingston Trio, à la Salle du centenaire à 20h.

Saint-Boniface: La pièce Tout tourne autour, présentée par le Collège Louis-Riel. (237-8927)

Vendredi 13

Winnipeg: You Can't Take It With You (1938) à la Galerie d'Art à 20h. (786-6641)

Samedi 14

Winnipeg: You Can't Take It With You (1938) à la Galerie d'Art à 20h. (786-6641)

La Saint-Jean des enfants organisée par le Comité culturel

"On a un gros projet planifié pour la Saint-Jean", confie Diane Verrier, trésorière du Comité culturel de La Broquerie, après la réunion annuelle du 20 mai.

Ce projet est notamment destiné aux enfants avec un spectacle de la troupe "Merlin, le cirque magique" prévu pour le samedi et le dimanche qui précèdent la Saint-Jean-Baptiste. La projection de dessins animés, d'une durée moyenne de 15 à 20 minutes chacun, est aussi au programme.

LA BROQUERIE

Toute la famille pourra également visiter une exposition artisanale proposant divers travaux sur bois, des peintures, du découpage, des dessins, de la poterie et du tricot. Tous les détails, lorsqu'ils seront connus, figureront au calendrier provincial de **La Liberté**.

Côté cours, la natation commencera le 2 juin à la piscine de Steinbach avec une douzaine de participants. Les autres reprendront en septembre, notamment celui sur la cuisine au four à micro-ondes, qui a attiré une quinzaine de femmes pendant 5 semaines.

"Il est possible que nous laissions tomber certains cours, qui n'intéressent plus beaucoup de monde au bout de quelques années, pour se consacrer davantage aux spectacles" avance Diane Verrier.

La trésorière du comité explique qu'il n'est pas toujours facile d'organiser des activités en dehors du calendrier sportif lui-même très chargé pendant l'hiver. Malgré tout, on devrait retrouver les bières-saynètes, qui n'ont lieu que tous les deux ans, en février ou mars 87. Un spectacle d'autant plus intéressant qu'il rapporte de l'argent (*600$ en 1985*) et que le déficit du comité pour cette année est de 900$.

Seize personnes

Cependant, le Conseil interculturel n'a pas encore donné de réponse à la demande de subvention effectuée pour la première fois par le comité de La Broquerie. En revanche, le Fédéral et la Province ont déjà versé leurs octrois.

Seize personnes ont assisté à l'assemblée annuelle, "ce qui est bien", précise Diane Verrier, et ont élu le nouvel exécutif: Mariette Audette, Monique Bédard, Antoinette Bissonnette, Alfred Laurencelle (*président*), André Mirault, Florence Porcutti et Diane Verrier.

Stéphane JARRE



Paulette Théberge

AVEC STYLE

La semaine prochaine:
Une nouvelle *chronique pour l'été*

PRIÈRE À SAINT-JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore, usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement..., (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

THE MANITOBA TEACHERS' SOCIETY

est à la recherche
d'un **conseiller** ou d'une **conseillère**
pour
Le Programme d'aide aux employés
(remplacement temporaire)

La Manitoba Teachers' Society administre le Programme d'aide aux employés, et offre ainsi les services de deux conseillers ou conseillères à ses membres. Suite à la réallocation temporaire des responsabilités d'une conseillère, l'association est à la recherche d'une personne pour la remplacer. Ce poste inclura du travail de counselling au plan individuel et personnel au Manitoba, et de personne-ressource à des conférences ou ateliers (aussi organisés par le conseiller ou la conseillère). Le Programme d'aide aux employés opère sous la tutelle du secrétaire-général.

Toute personne intéressée à ce poste devrait détenir un degré universitaire avec majeure en counselling et avoir fait du counselling auprès des adultes. De l'expérience dans l'enseignement serait un atout. La personne choisie devra posséder une automobile pour voyages extensifs au Manitoba.

Le curriculum vitae doit inclure le niveau de scolarité, les compétences et la formation professionnelles, l'expérience dans l'enseignement et en counselling, et deux références.

La période d'emploi ira du 1er septembre 1986 au 30 juin 1987. Le salaire prévu pour cette période d'emploi est de 41 993$.

Pour plus de renseignements au sujet des conditions d'emploi, veuillez communiquer avec Walter Pindera, secrétaire-général, aux numéros 888-7961 ou 1-800-262-8803.

Les demandes doivent être reçues avant 16h le vendredi 30 mai 1986, et être adressées au:

Secrétaire-général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba)
R3J 3H2

De la ringuette au baseball

Les ringuetteuses de Saint-Pierre-Jolys ont tellement pris goût aux sports d'équipe qu'elles se sont constituées en équipe de baseball cet été.

Lorsque la glace fond, on change de bâton. L'équipe Tweens de baseball était composée de Josée Bruneau, Sylvie Gautron, Chantal Desmarais, Renée Lavergne, Brigitte Hébert, Janette Desharnais, Joanne Hébert et Sylvie Robidoux et Michèle Gagné.

SAINT-PIERRE

C'est la première fois qu'il y aura une équipe de balle molle pour les filles à Saint-Pierre-Jolys, explique Nicole Lavergne. Bien qu'il n'y ait pas encore de ligue pour l'équipe, elle espère pouvoir jouer des matchs contre les autres équipes de ringuettes des villages voisins.

Il est encore trop tôt pour savoir si les Tweens de Saint-Pierre connaîtront le même succès au baseball qu'en ringuette. Rappelons que les Tweens, composées de jeunes filles de 11 et 12 ans, n'ont pas perdu de matchs réguliers durant la saison 1985-1986.

En plus, elles ont remporté la moitié de leurs matchs hors-concours, finissant en première place aux tournois Gateway (Winnipeg) et South Eastman (Saint-Malo) ainsi qu'au tournoi annuel de Saint-Pierre-Jolys. Les Tweens ont gagné le trophée pour le "meilleur esprit d'équipe" aux jeux d'hiver Eastman à La Broquerie.

Lucien CHAPUT

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH E. LUSSIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées au soussigné, au 19, baie Cypress, Winnipeg (Manitoba) R2J 1Z7, le ou avant le 27 juin 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22 mai 1986.

LUCIEN LUSSIER
Exécuteur

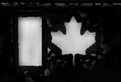
AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ROCH ÉDOUARD LIONEL DION, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 11 juillet 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour du mois de mai 1986.

MARCOUX BETOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, 333, rue Main, 15e étage, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission en versant le dépôt exigé à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-85-97

DOSSIER N-4515

STOCKAGE DE GRAVIER À L'AÉROPORT DE CHURCHILL CHURCHILL (MANITOBA)

DATE LIMITE: le 19 juin 1986, à 14h, heure locale

DÉPÔT: Chèque bancaire de 25$

Les documents de soumission peuvent être consultés aux Associations des constructeurs de Winnipeg (Manitoba), Régina, Saskatoon et Moose Jaw (Saskatchewan), Thunder Bay (Ontario) et Edmonton (Alberta).

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être versé sous forme de chèque bancaire payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires fournis par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Pour tout renseignement d'ordre technique, composez le (204) 949-3808.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, composez le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

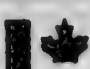
Avis public CRTC 1986-110. **(APPEL D'OBSERVATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT DE SERVICES DE TÉLÉVISION FACTURÉS PAR ÉMISSION.)**

Le Conseil a récemment reçu une demande de licence d'exploitation d'un service de télévision facturé par émission. Dans l'avis public CRTC 1984-140 du 11 juin 1984, intitulé **Demandes de services de télévision facturés par émission**, le Conseil a signalé qu'il n'était pas encore disposé à étudier de telles demandes, étant donné que la télévision payante n'était en exploitation que depuis peu de temps. Le Conseil continue de se préoccuper de la stabilité et de la croissance des services canadiens de télévision payante et d'émissions spécialisées et des répercussions que la mise en oeuvre d'un ou de plusieurs services de télévision facturés par émission pourrait avoir sur les services facultatifs déjà en place.

Avant d'étudier toute demande de services facturés par émission, le Conseil tient à recevoir du public des observations sur les questions suivantes qui sont reliées à l'établissement de ces services: 1. L'à-propos d'introduire à ce moment-ci des services facturés par émission dans le cadre du système de la radiodiffusion canadienne. 2. L'à-propos d'introduire des services facturés par émission sur une base nationale, régionale et locale indépendante. 3. Le marché possible de services canadiens facturés par émission. 4. Les exigences en matière de contenu canadien qu'il conviendrait d'imposer à ces services. 5. La disponibilité d'émissions canadiennes aux fins d'un service facturé par émission, avec dépôt de toute étude portant sur le nombre de ces émissions. 6. La structure d'un service facturé par émission qui maximiserait l'investissement dans des émissions canadiennes et la production de ces émissions. 7. Les genres d'émissions qui devraient être distribués par un service facturé par émission. 8. On a exprimé de l'inquiétude au sujet des répercussions qu'un service facturé par émission pourrait avoir sur les titulaires actuels. Diverses suggestions visant à en atténuer les répercussions, notamment une exigence d'étagement combiné prévoyant l'achat simultané d'un service canadien de télévision payante, ont été avancées. Y aurait-il lieu d'imposer des exigences de ce genre et, le cas échéant, sous quelle forme? Le Conseil voudrait recevoir copie de toute étude de répercussions utilisée aux fins de la préparation de ces propositions. 9. Compte tenu de l'expérience des services facturés par émission, le Conseil aimerait recevoir des renseignements au sujet de la disponibilité de techniques convenant à ces services et de l'opportunité d'utiliser des installations de télédistribution aptes à pleinement fonctionner dans les deux sens.

Les observations doivent être présentées par écrit au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario), K1A 0N2, **au plus tard le 15 août 1986**.

Canada — june 3 census day — le 3 juin recensement



Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour la fourniture et l'installation des chaudières au bâtiment G-4 (dossier SL66310) et la fourniture et l'installation des fenêtres en aluminium aux logements familieux (dossier SL66410) à bfc Shilo (Manitoba) et les rénovations au caserne 9 (dossier WG66010) et les rénovations au caserne nº 11 (dossier WG66110) à bfc Winnipeg (Manitoba). La date limite prescrite de réception des soumissions pour les dossier SL66410 et WG66010 est le 19 juin 1986 et pour les dossiers SL66410 et WG66110, le 18 juin 1986. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Canada

Une réunion de la Commission des licences

aura lieu le lundi 28 juillet 1986 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555, Buffalo Place, à Winnipeg au Manitoba.

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la règlementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la Commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 20 juin 1986 au plus tard.

Irene A. Hamilton
Secrétaire

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines);
21 à 28 mots (6$ ou 9$);
29 à 35 mots (7$ ou 10,50$);
35 à 42 mots **au maximum** (8$ ou 12$ pour deux semaines).

À VENDRE: Piano pour appartement, très beau meuble en acajou. Composez le 253-9355 après 17h.
35-

Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187

VENTE PRIVÉE: Saint-Boniface, central, 1 280 pieds carrés, garage double, sous-sol fini, 4 chambres à coucher. 97 500$. Composez le 233-5090.
55-

À VENDRE: un terrain boisé de 13½ acres. 2½ sud-ouest de La Broquerie 424-5204.
66-

À VENDRE: 80 acres de terrain, 3½ sud-est de La Broquerie. Téléphonez au 424-5204.
67-

Aspirateurs Filter Queen presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188

À VENDRE: "Wall Unit", et trois tables de salon, bureau de travail et chaise, télévision couleur, aspirateur, classeur, lit double, chaise longue. Appelez le 256-1247.
74-

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

PAYER ET EMPORTER SEULEMENT: Spéciaux - chalet et salle de jeux. Tapis «gazon» à partir de 3,39$ et tapis à endos caoutchouté à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98/v2, des centaines de bouts de rouleaux. Économisez 60%. Peinture et teinture. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h, 50 rue Archibald, au sud de Nairn, A & R Carpet Barn, 233-3061
45-

RECHERCHE: 2 étudiants cherchent un appartement [illegible]
77-

RECHERCHE [illegible]
69-

VENTE PRIVÉE: vieux St-Norbert, nouvelle maison «bungalow» — 1312 pieds carrés. Grande cuisine, salle à manger, salon, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, tapis mur-à-mur, aspirateur central, sous-sol complètement isolé. Près de l'école française. Composez le 269-1178. Pas d'agents.
163-

RECHERCHE: Une gardienne à temps partiel pour un garçon de 10 mois. Nous désirons quelqu'un de très responsable et raisonnable. Références requises. Contactez Jacqueline au 237-3237 ou 949-5625.
76-

À LOUER: disponible le 1er juillet 1986, appartement genre «townhouse» à 2 étages, tout nouveau à St-Boniface, 2 chambres à coucher, y compris sous-sol pour espace à rangement, armoires et finition en chêne. Près de l'hôpital, banque, magasins, etc. Idéal pour couple à la retraite. Composez le 233-5584.
53-

VOUS recherchez quelqu'un pour labourer votre jardin? Minimum de 10$. Le jour composez le 233-7922 ou le soir le 669-3022.
30-

NOUS CHERCHONS un chalet moderne à la plage Albert. Famille d'adultes avec d'excellentes références. 257-5134.
68-

RECHERCHE: Nous sommes à la recherche d'un ouvrier pour l'entretien des jardins de fleurs à la Cathédrale St-Boniface ainsi que le maintien de nos deux cimetières. Entrée en fonction immédiatement. S'adresser au bureau de la paroisse au 233-7304.
75-

REMORQUAGE GRATUIT: de tous véhicules encombrants, qu'ils soient complets ou non. Téléphonez à BONI-VITAL TOWING - 237-0494.
54-

VENTE PRIVÉE: St-Malo, maison familiale à 2 étages sur lot de 132' x 66', 3 chambres à coucher, grande cuisine, 2 salons, grand garage. Téléphone: 233-6123.
70-

VENTE DE GARAGE: 374, rue Lamoureux, Ile-des-Chênes, 31 mai de 9h à 20h. Le 1er juin de 9h à 15h (antiqueté).
71

JE CHERCHE une gardienne 3 jours par semaine pour 2 enfants, 3 ans et 1 an chez-moi à Saint-Vital ou chez-vous. 257-5037 après 18h.
72-

À VENDRE: À Ste-Anne, grande maison attrayante, situé à deux pas de l'école et du centre récréatif, sur lot de 70' x 150' entouré d'arbres sur 3 côtés en plus d'arbres fruitiers et grand jardin. Maison [illegible] 1380' genre "split level" avec air [illegible]entral, comprend un garage et [illegible] grand sal[illegible] composez le [illegible]
73

La page de Bicolo





Allô!

Les animaux sont tous sortis de leur long sommeil... Viens leur dire «bonjour»!

Bicolo



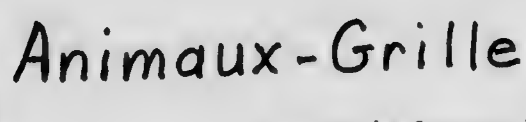
LES ANIMAUX AU PRINTEMPS

Avec le printemps, le soleil, la chaleur, les animaux sortent de leurs cachettes d'hiver. Ils semblent heureux de revenir respirer l'air frais. Nous pouvons les apercevoir près des ruisseaux ou des rivières, étendus au soleil ou nageant alertement.

Tous les animaux aiment la chaleur du soleil d'été, qu'ils vivent dans la forêt, le long des rivières, dans la jungle ou même au zoo.

Regarde les animaux autour de la grille et essaie de répondre aux questions.

1. Quels animaux passent l'hiver au zoo? ____________ et ____________
2. Quels animaux ont leur maison sous terre? ____________ et ____________
3. Quel animal vit sur terre et dans l'eau? ____________ et ____________

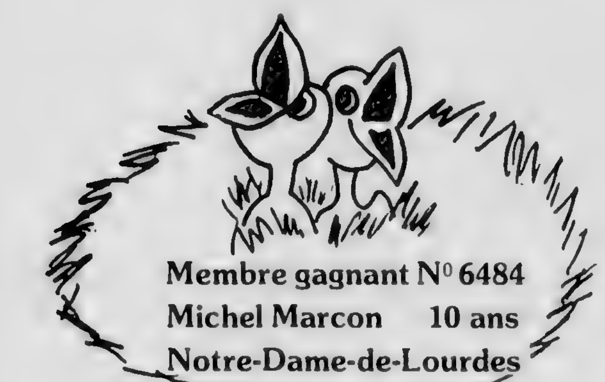


Ecris le nom de chaque animal dans la grille.





3\. 4. 5. 1. 2.



Membre gagnant N° 6484
Michel Marcon 10 ans
Notre-Dame-de-Lourdes



Trace en suivant les numéro et colorie ce dessin du printemps.

Solution: Animaux - grille

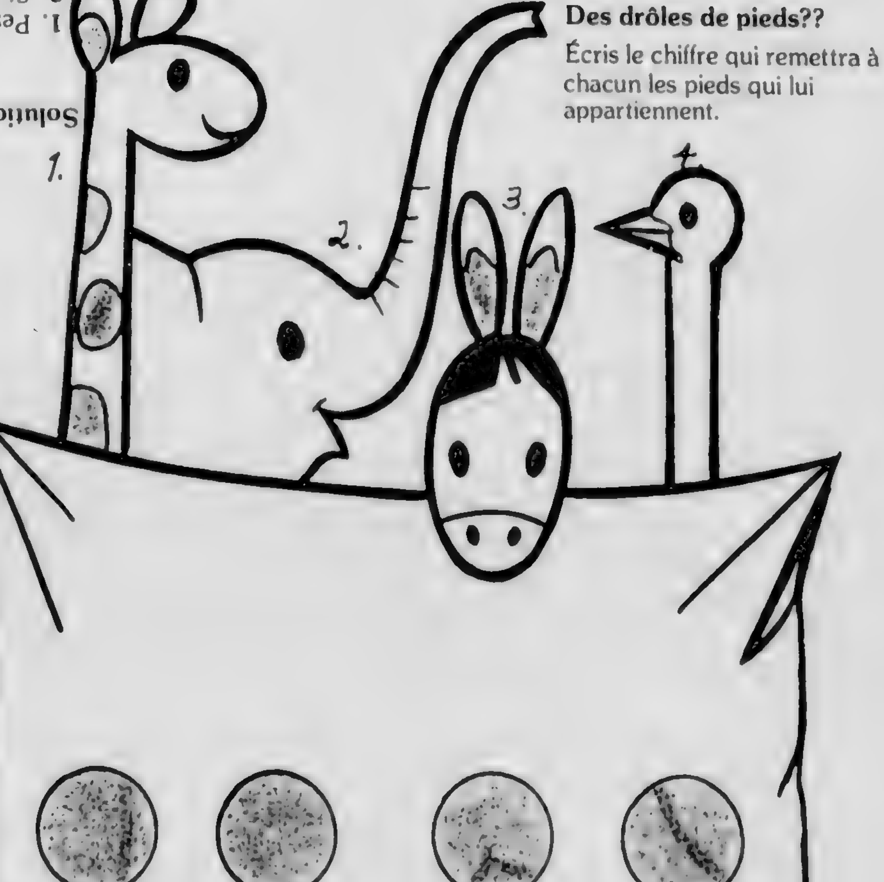
1. Perroquet
2. Singe
3. Renard
4. Hérisson
5. Tortue

Sais-tu:

1. Singe, Perroquet
2. Renard, Hérisson
3. Tortue

Des drôles de pieds??

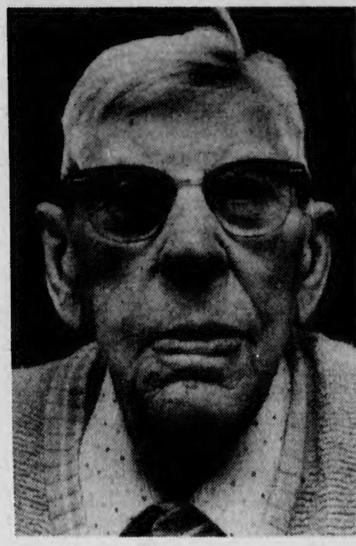
Écris le chiffre qui remettra à chacun les pieds qui lui appartiennent.



Naissance

Paul Maurice Édouard **Robidoux**, fils de Fernand et Noëlla Robidoux, né le 16 mai 1986. Les grands-parents sont Albert et Thérèse Robidoux et Roland et Agnès Lussier de Saint-Pierre-Jolys.

Alain Claude Joseph **Vincent**, fils de Ronald Vincent et de Alice Chaput du parc Windsor, née le 23 mai 1986. Les grands-parents sont Raphaël et Irène Vincent et Camille et Alice Chaput de Sainte-Anne-des-Chênes.



Wilfred Péloquin, anciennement de Sainte-Agathe et de Saint-Malo, aujourd'hui résidant de Saint-Adolphe, vient de fêter ses 97 ans samedi 24. Il a été longtemps actif dans le mouvement coopératif et a notamment participé à la fondation de la caisse de Saint-Malo en 1937.

Ne manquez pas son portrait la semaine prochaine.

Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au ***237-4823****. Un service* ***gratuit*** *pour les abonné(e)s.*

Décès

Georges Bousquet, époux de Alice Bousquet, de Winnipeg, décédé le 18 mai à Edmonton à l'âge de 52 ans.

Augustine Labossière, anciennement de Somerset, décédée le 21 mai à Saint-Boniface à l'âge de 74 ans.

Soeur Clothilde Arcand (soeur Marie-Saint-Édouard), Missionnaire oblate, décédée le 22 mai à l'âge de 97 ans.

Raymond Pierre Bilodeau, de Winnipeg, décédé le 22 mai à l'âge de 59 ans.

Théodore LaBossière, époux de Yolande Carrière, d'Otterburne, décédé le 25 mai à l'âge de 53 ans.

Père Jean Lambert, o.m.i., originaire de Saint-Pierre-Jolys, décédé le 23 mai à l'âge de 74 ans.

Héloïse Tougas (née Baril), épouse de feu Laurent-Auguste Tougas, de Sainte-Anne-des-Chênes, décédée le 24 mai à l'âge de 88 ans.

Marius Magnan, époux de Héloïse Magnan (née Chaput), premier secrétaire de la Caisse populaire de Sainte-Anne et membre du conseil d'administration pendant plus de 20 ans, de Sainte-Anne-des-Chênes, décédé le 25 mai à l'âge de 70 ans.

Rosario Marion, époux d'Yvonne Marion (née Taillefer), de Transcona, décédé le 25 mai à l'âge de 54 ans.

Joseph Hubert Bouchard, époux de feue Lenora Bouchard, coiffeur à Norwood pendant plus de 40 ans, décédé le 26 mai à l'âge de 89 ans.

Joseph Bertrand Turcotte, époux de Gladys Turcotte, de Winnipeg et Petersfield, décédé le 23 mai à l'âge de 69 ans.

Les campeurs ont-ils peur de se mouiller?

Une centaine de campeurs à l'ouverture, lors de la dernière longue fin de semaine de mai, une cinquantaine samedi et dimanche passés, des chiffres inférieurs aux normales saisonnières quant à la fréquentation du parc provincial.

Fernand Tétrault, un des deux permanents embauchés par la Province pour s'occuper du parc met en cause le temps: "C'était tellement mouillé début mai et la météo n'était pas très encourageante vendredi dernier..."

SAINT-MALO

Mais il reste encore bien des fins de semaine avant la fermeture fin septembre... En moyenne, 300 à 400 campeurs se retrouvent sur les bords du lac pour la baignade, la barque ou la planche à voile. La plupart viennent de Winnipeg.

Fernand Tétrault, qui travaille au parc depuis 27 ans, précise que 31 personnes sont employées à l'entretien, à l'accueil, à la sécurité dans le parc. Parmi elles, vingt sont de la région, les onze autres étant de Winnipeg.

Stéphane JARRE



TRANSCONA

Les élèves de la 6e année de l'école Centrale n'ont pas hésité à balayer devant leur porte et à nettoyer, après leur cour, les parcs de Transcona sous la direction de leurs professeurs, Jeanne Purtill et Paul Bilodeau. Cette opération "Pitch-In" destinée à montrer l'exemple est patronnée par la ville de Winnipeg et "Outdoors Unlittered".

Les aînés franco-manitobains gâtés

Sept associations de retraités franco-manitobains ont reçu près de la moitié des 111 965$ de subvention accordée au Manitoba par le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social dans le cadre du programme Nouveaux Horizons.

Le Club Jovial de Sainte-Anne-des-Chênes a touché 17 573$, le Club Vive la Joie (*Winnipeg*) 15 958$, le Club de l'Amitié (*La Broquerie*) 8 715$, le Club de la Berceuse (*Saint-Malo*) 3 649$, la Fédération des Aînés franco-manitobains 3 205$, le groupe Joyeuse Vieillesse (*Ile-des-Chênes*) et le Club Jolys (*Saint-Pierre-Jolys*) 1 600$.

Une décision qui va hanter très longtemps les minorités linguistiqes du Canada

Ça semble décidé: une fois pour toutes: un juge unilingue anglophone peut entendre, avec l'aide d'un interprète, un procès qui se déroule entièrement en français.

Le jeudi 22 mai dernier, le greffier de la Cour suprême du Canada indiquait à Me Rémi Smith, l'avocat de M. Gilbert Robin, que la plus haute instance judiciaire du pays refusait d'accorder l'autorisation d'appel demandée par son client trois mois plus tôt.

En conséquence de cette décision, les principes énoncés dans l'arrêt **Robin c. Collège de Saint-Boniface** rendu par la Cour d'appel du Manitoba continueront à s'appliquer en ce qui concerne le bilinguisme des juges du Manitoba, tout au moins, et celui des juges d'ailleurs, tout probablement.

En clair, des juges unilingues anglophones pourront, en toute légitimité, entendre des procès où les parties, les témoins et les avocats sont tous francophones et désirent tous s'exprimer en français et où toutes les pièces déposées au dossier (*actes de procédure, contrats, etc...*) sont rédigées en français.

Par quelles ratiocinations en est-on arrivé à un résultat qui défie autant la logique la plus élémentaire?

LES FAITS

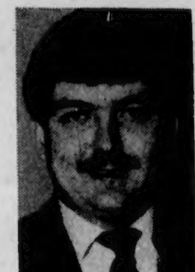
M. Gilbert Robin a perdu son emploi au Collège de Saint-Boniface lors de la mise à pied d'un bon nombre d'employés de soutien. M. Robin prétendait que son contrat de travail, rédigé en français, lui donnait droit à une indemnité de départ représentant douze mois de salaire alors que le Collège prétendait que le contrat lui donnait droit à une indemnité représentant six mois de salaire. Ne pouvant se mettre d'accord, les parties se sont adressées à la Cour du Banc de la Reine du Manitoba pour lui demander de trancher le litige.

Au début, tout allait bien, le juge Louis Deniset devait entendre la cause et aucun problème linguistique ne se posait. Malheureusement, le juge Deniset est décédé avant le jour de l'audience et un autre juge a dû être choisi. C'est alors que le juge Hewak entre en scène et fait savoir aux parties qu'il fera possiblement appel à des interprètes pour l'aider à suivre le procès.

LA POSITION DES PARTIES EN PREMIÈRE INSTANCE

Le jour de l'audience, Me Smith présente une requête préliminaire au juge Hewak et conteste, en se fondant sur l'article 23 de la **Loi de 1870 sur le Manitoba** et sur une loi de 1872, le droit du juge d'entendre le procès en se faisant aider par des interprètes. Le Collège de Saint-Boniface et le Procureur général du Canada ne prennent pas position. Le Procureur général du Manitoba ne prend pas officiellement position, mais indique que, selon lui, la requête porte sur une question théorique qu'il est inutile d'étudier pour décider si le juge Hewak est apte à entendre le procès en français.

LA DÉCISION RENDUE EN PREMIÈRE INSTANCE



L'auteur est juriste et ses opinions n'engagent que lui-même.

Me Guy Jourdain

COMMENTAIRE

Le juge Hewak rejette la requête. Il décide, dans un premier temps, qu'il appartient au juge lui-même de décider, en toute objectivité, s'il est apte à entendre un procès en français. La Cour suprême du Canada a d'ailleurs confirmé cette partie de la décision du juge Hewak dans l'arrêt récent dit **S.A.N.B.**[1].

Le juge poursuit son raisonnement en indiquant que le juge qui ne se sentirait pas suffisamment à l'aise en français pourrait recourir à des interprètes pour l'aider et que, de toute façon, si le juge comprend mal, les parties peuvent toujours faire appel.

Ce raisonnement revient à dire que, même si le droit à l'emploi de deux langues est officiellement reconnu par la constitution dans le domaine judiciaire, les membres du groupe linguistique majoritaire ont le droit d'être compris et d'obtenir justice dès la première instance alors que les membres du groupe linguistique minoritaire doivent se rendre en appel dans l'espoir d'y être compris, ce qui n'est nullement garanti, et d'y obtenir justice, soit ce qui leur était dû dès le départ.

Il est intéressant de noter que, dans l'arrêt **S.A.N.B.**, la Cour suprême du Canada s'abstient, à la demande des parties, de statuer sur la question de l'interprétation; elle indique cependant que des "moyens raisonnables" de communication peuvent être utilisés.

Pour ce qui est de la loi de 1872 invoquée par le requérant, laquelle prévoyait la nomination de juges bilingues à la Cour du Banc de la Reine, le juge conclut, sans fournir de motifs, qu'elle a été abrogée. Il précise au demeurant que, même si cette loi était toujours en vigueur, elle serait *ultra vires* de l'Assemblée législative du Manitoba en raison de l'article 96 de la **Loi constitutionnelle de 1867**.

LA POSITION DES PARTIES LORS DU POURVOI À LA COUR D'APPEL DU MANITOBA

Malgré le litige qui les oppose, M. Robin et le Collège de Saint-Boniface se rangent du même côté et contestent la décision du juge Hewak. Le Procureur général du Manitoba prend cette fois position et demande le rejet du pourvoi. Le Procureur général du Canada ne prend toujours pas position.

LA DÉCISION RENDUE PAR LA COUR D'APPEL DU MANITOBA

Au nom de la majorité, le juge O'Sullivan rejette le pourvoi et rend une décision virulente qui, compte tenu du refus de la Cour suprême du Canada d'accorder la permission d'en appeler, demeurera l'état du droit au Manitoba. Le juge en chef Monnin est dissident et de larges extraits de ses motifs sont repris par le juge Bertha Wilson, elle aussi dissidente, dans l'arrêt **S.A.N.B.**.

Dans sa décision, le juge O'Sullivan, à l'exemple du juge de première instance, déclare inopérante la loi de 1872, sans fournir de motifs. Un peu plus loin, il déclare *ex cathedra*, sans davantage fournir d'explications, que le gouvernement fédéral n'a jamais accepté la clause de la **Liste des droits**[2] concernant la nomination de juges bilingues.

Il s'aventure ensuite à carrément contredire, sans besoin apparent, l'arrêt **Forest** rendu par la Cour suprême du Canada en 1979. Enfin, il conclut que, même si le français a un statut privilégié par rapport aux langues autres que l'anglais, cela n'empêche pas un juge unilingue anglophone de se faire aider par un interprète pour suivre un procès qui se déroule entièrement en français.

Le juge en chef Monnin se joint à ses collègues pour également déclarer la loi de 1872 inopérante; il fournit cependant des motifs détaillés à l'appui de sa conclusion. Sa dissidence porte sur le degré de bilinguisme exigé des juges en vertu de l'article 23 de la **Loi de 1870 sur le Manitoba** dans le contexte de l'affaire dont la Cour est saisie.

Après avoir fait une analyse, reprise par le juge Wilson dans l'arrêt **S.A.N.B.**, des quatre niveaux de connaissance d'une langue, le juge en chef conclut que le juge Hewak peut entendre le procès, à la condition expresse qu'il se sente suffisamment à l'aise pour le faire **sans interprètes**.

LA REQUÊTE EN AUTORISATION DE POURVOI DÉPOSÉE À LA COUR SUPRÊME

Le 3 mars dernier, Me Smith demande à une formation de trois juges de la Cour suprême du Canada d'autoriser son client à faire appel de la décision rendue par la Cour d'appel du Manitoba. Le Collège de Saint-Boniface appuie la requête et le Procureur général du Manitoba demande son rejet. Par ailleurs, c'est le juge Beetz qui préside la formation de juges, celui là même qui, au nom de la majorité, rendra le 1er mai suivant les arrêts fatidiques **MacDonald** et **S.A.N.B.**.

LA RÉPONSE DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA

Le 22 mai dernier, la Cour suprême du Canada indique qu'elle n'entendra pas l'appel de Robin. Comme le veut la coutume, le refus de la Cour suprême n'est pas motivé.

La Cour suprême croit-elle avoir vidé la question dans l'arrêt **S.A.N.B.**? Nul ne le sait. Ce que l'on sait très bien par contre, c'est que la décision du juge O'Sullivan continuera à hanter très longtemps les minorités linguistiques du Canada.

1. La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick Inc. et l'Association des Conseillers scolaires francophones du Nouveau-Brunswick et Association of Parents for Fairness in Education, Grand Falls District 50 Branch et Minority Language School Board No. 50 et Procureur général du Canada et Procureur général du Nouveau-Brunswick.

2. ***Liste des droits*** *présentée par les habitants de la colonie de la Rivière-Rouge en 1870, lors des négociations qui ont précédé l'entrée du Manitoba dans la confédération.*

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









Le "vieux" Saint-Boniface?

La maison Lévêque en dit très long

Il faudra bientôt se rendre à l'évidence. D'ici quelques années, il n'y aura plus de différence entre le parc Windsor et le nord de Saint-Boniface. Sauf que le nord de Saint-Boniface est plus près du centre-ville.

On l'a répété tellement souvent qu'on a peut-être cru que c'était vrai. Historiquement, le nord de Saint-Boniface est différent des autres quartiers winnipégois. Ou encore, qu'il y avait tout un potentiel inexploité en matière de tourisme dans ce patelin le long de la Rouge.

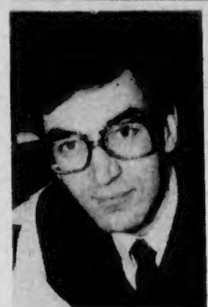
Pourtant, si l'on tient compte du patrimoine architectural du quartier, les valeurs "historique" et "touristique" ne sont tout de même pas évidentes. "Il y a plusieurs maisons historiques sur le circuit guidé," suggère Gilles Lesage de la Société historique de Saint-Boniface.

"C'est vrai que le circuit guidé est en partie une visite de cimetières", concède-t-il. "La grande partie des maisons a été modifiée. Certaines n'ont pas été bien entretenues, d'autres ont été converties en maisons-appartements."

Et voilà que l'une des rares maisons construites vers 1877 qui est encore debout est menacée d'être détruite. Connue comme la maison Lévêque, cette maison de bois à pignons est l'oeuvre de l'entrepreneur Antoine Gauvin, très actif dans le quartier entre 1874 et 1885.

Valeur reconnue

Cette maison, située au 729, rue Saint-Joseph, est demeurée entre les mains de la famille Lévêque jusqu'en 1978, lorsqu'elle est devenue la propriété de la ville de Winnipeg. La ville avait, par la suite, classé la maison dans la catégorie "2" des immeubles historiques. La valeur historique de la maison était non seulement reconnue, mais protégée.



Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

À la réunion du comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital qui aura lieu le mardi 17 juin, le conseiller du quartier Taché, Guy Savoie, va recommander que la désignation historique soit enlevée de la maison Lévêque.

Pour/contre

Pourquoi? Un groupe d'entrepreneur local, la compagnie Simaco, aimerait acheter, de la ville de Winnipeg, le terrain en question afin de construire des logements unifamiliaux. Ce qui amenerait nécessairement la démolition de la maison Lévêque.

"Je ne suis ni pour, ni contre la conservation de la maison Lévêque", affirme le conseiller Guy Savoie. "Mais lorsqu'il y a seulement deux personnes qui se présentent à la réunion en faveur de la conservation, est-ce qu'il y a vraiment un intérêt?"

"On appuie la rénovation de la maison, mais pas sur ce site-là," propose Lucien Loiselle, président de l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface. La priorité de l'Association est de fournir plus d'unifamiliaux dans le quartier. Le logement est plus important que la restauration d'une maison historique.

Une vocation

Ajoutons que l'Association a basé sa décision sur le projet proposé par les associés du musée de Saint-Boniface. C'est-à-dire, faire de la maison Lévêque un genre de musée.

Ajoutons aussi que la ville de Winnipeg avait confié il y a déjà plus de cinq ans, aux associés du musée de Saint-Boniface, la tâche de trouver le financement pour le projet.

Ajoutons enfin qu'un intéressé à la restauration de la maison, Roger Lafrenière, a eu à peine deux mois pour tenter de trouver les moyens de conserver la maison tout en y trouvant une nouvelle vocation utilitaire! Soit en la transformant en résidence, ou garderie, ou bureaux, ou un mélange des trois.

Nous voilà rendu au noeud du problème. Dans le cas de la maison Lévêque, tous les intervenants, sauf un, **n'ont pas été capables de voir dans la conservation d'une bâtisse historique plus qu'un musée, ou une maison à visiter lorsqu'on veut voir comment les Saint-Bonifaciens vivaient dans le bon vieux temps.**

Pourtant, fait valoir Guy Masson, architecte en restauration à Parcs Canada et président de la Société historique de Saint-Boniface, depuis 25 ans, il y a un mouvement international vers la conservation du patrimoine architectural.

"Pour les entrepreneurs, la restauration d'édifices historiques, c'est une mine d'or. On n'a qu'à regarder l'Osborne Street Village. Si ce n'était pas des édifices historiques de la rue et du quartier, il n'existerait pas."

La présence d'édifices historiques, c'est aussi le facteur qui permet la revitalisation d'un quartier. En enlevant la maison de son site original, elle perd toute sa signification. En la faisant disparaître, "tu brises la continuité culturelle du milieu".

Le vieux Saint-Boniface, vous dites? Aussi vieux que la plus vieille maison toujours intacte. Parions que dans quelques années, il y en aura d'aussi anciennes au parc Windsor!

La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat — notaire
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2
Tél.: (204) 237-3155



Hogue Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

Austin M. Algée
Avocat-notaire
Wilder, Wilder & Langtry
1500, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3
Tél.: (204)947-1456
"Fier d'offrir les services dans votre langue".

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSUREURS

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4
Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

COMPTABLES AGRÉÉS

H.A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés
Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Association des traducteurs et interprètes du Manitoba
(ATIM)
Tél.: 233-1757

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5

Mani-mot INC.
Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823.
Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...
• annonces
• dépliants
• rapports
• logo
• affiches
à votre service au 237-4823
David McNair

Comptables en management accrédités

Robert & Company ACCOUNTANTS
Comptables 712, ch. St-Mary's
Tél.: 237-6053
• *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
• *Impôts sur les revenus*
• *Service de paie*
• *Tenue des livres*
• *Premières consultation gratuite*
Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT
Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

C.F. Freynet Distributeurs
Ste Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'érable
maple spread & caramel
produits du Québec 422-8241

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)
Tél.: 255-0260
Michael Guertin

Super Perm
Salon de coiffure unisexe
353, boul. Provencher
233-9528
Spécialistes en permanentes "wash & wear", coupe et revitalisant, teintures, "highlighting", oreilles percées.
Heures d'ouverture:

lundi à mercredi	9h30 à 18h00
jeudi à vendredi	9h30 à 20h00
samedi	9h00 à 17h00
dimanche	10h00 à 16h00